



**onisep**

# équipes éducatives

**Ressources** | Activités de classe



**DU COLLÈGE  
AU LYCÉE**

# LE PARCOURS

DE DÉCOUVERTE DES MÉTIERS  
ET DES FORMATIONS  
DANS L'ACADÉMIE DE CAEN

LA DÉMARCHE

LA MISE EN ŒUVRE

LES ACTIVITÉS PÉDAGOGIQUES



[onisep.fr/equipeseducatives](http://onisep.fr/equipeseducatives)



# SEULE FACE À VOTRE NOUVEAU MÉTIER ?

L'AUTONOME DE SOLIDARITÉ LAÏQUE,  
UNE ÉCOUTE ACTIVE À VOS CÔTÉS.

 [www.asl-14.fr](http://www.asl-14.fr)

 [www.asl-61.fr](http://www.asl-61.fr)

 [www.asl-50.fr](http://www.asl-50.fr)

Offre Métiers de l'Éducation  
**VOTRE MÉTIER A TOUT À Y GAGNER**



<b>Introduction</b> .....	<b>P. 3</b>
<b>La démarche</b> .....	<b>P. 4</b>
■ Les étapes du parcours .....	<b>P. 5</b>
<b>La mise en œuvre</b> .....	<b>P. 8</b>
■ Une démarche .....	<b>P. 8</b>
■ Phase de diagnostic .....	<b>P. 9</b>
■ Phase d'élaboration et de réalisation.....	<b>P. 9</b>
■ Prendre appui sur des cadres différents.....	<b>P. 10</b>
■ Garder une trace du travail mené.....	<b>P. 10</b>
<b>Passeport numérique pour l'orientation et ENT régional</b> .....	<b>P. 13</b>
■ La notion de parcours, le Webclasseur, un outil adapté .....	<b>P. 13</b>
■ Des espaces pour faciliter la mise en oeuvre du parcours .....	<b>P. 14</b>
■ Des espaces pour mettre en oeuvre la découverte des métiers et des formations .....	<b>P. 14</b>
■ En lien avec l'espace numérique de travail (ENT) académique .....	<b>P. 15</b>
<b>Les fiches pédagogiques</b> .....	<b>P. 16</b>
■ De la 5 <sup>e</sup> au LP .....	<b>P. 17 à 30</b>
<b>Des exemples d'activités</b> .....	<b>P. 31 à 38</b>
<b>Des ressources pour contribuer au parcours de découverte</b> .....	<b>P. 39 à 40</b>

**MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE  
MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT  
SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE**

Office national d'information sur les enseignements et les professions  
12 mail Barthélémy Thimmonier  
Lognes - 77437 Marne-la-Vallée CEDEX 2

**PUBLICATION DE L'ONISEP**

Copyright : septembre 2009

- *Directeur de la publication* : Pascal Charvet
- *Directeur adjoint* : Alain Taupin
- *Chef du département pédagogie et médiation de l'information* : Claudine Roux
- *Suivi d'édition* : Sylvie El Zein

**FABRICATION**

- *Directrice du département* : Marie-Christine Jugeau
- *Conception graphique* : Sepeg
- *Conception graphique couverture* : Pascal Le Coq
  
- *Plan de classement Onisep* : ENS 44 31 00
- *Le Kiosque* : équipe éducative

**DÉLÉGATION RÉGIONALE DE L'ONISEP  
DE BASSE-NORMANDIE**

21 rue du Moulin-au-Roy  
BP 55141 - 14070 Caen CEDEX 5  
Internet : [onisep.fr/caen](http://onisep.fr/caen) - [drocaen@onisep.fr](mailto:drocaen@onisep.fr)

**CONCEPTION - PILOTAGE**

Jean-Williams Semeraro (CSAIO Caen),  
Matthias Martin (DRA Caen),  
Patrick Bouchard (DCIO VIRE).

**RÉDACTION**

Jean-Williams Semeraro, Matthias Martin,  
Patrick Bouchard

**MISE EN PAGES**

Nathalie Michel

**RELECTURE**

Andrée Fouques

- *Crédit photos couverture* : Jérôme Pallé/Onisep
- *Imprimé en France par* : l'UAI de Caen
- *Dépôt légal* : juillet 2009

Tous nos remerciements aux collègues des CIO de l'académie de Caen et aux IEN-IO pour l'aide qu'ils nous ont apportée ainsi qu'à l'Onisep - Services Centraux.

**Reproduction, même partielle, interdite sans accord préalable de l'Onisep.**

# Introduction

L'orientation n'est pas une science exacte car au delà de l'accompagnement réalisé par les professeurs principaux et les conseillers d'orientation-psychologues, de nombreux facteurs externes dont nous n'avons pas la maîtrise, influent sur les choix des jeunes dans la définition de leur parcours. Ce constat doit nous conduire à une certaine humilité et nous pousser à proposer le meilleur encadrement possible à nos élèves pour qu'ils puissent disposer d'un maximum d'éléments leur permettant de faire des choix éclairés. La démarche de projet ne se construit pas sur une superposition d'actions ou d'avis, mais sur la capacité qu'auront les jeunes à intégrer dans leur réflexion le capital constitué de l'information et des conseils que nous pouvons leur apporter.

À cet effet, l'accompagnement de nos élèves, tout le long de leur scolarité des deux cycles du second degré, de la 6<sup>e</sup> à la terminale, doit permettre tout d'abord de veiller à leur validation du socle commun des connaissances, ensuite d'éviter leur sortie précoce du système éducatif sans qualification et enfin de les aider et les conseiller pour qu'ils soient de véritables acteurs de leur orientation. Tous n'ont pas vocation, en fonction de leurs souhaits et de leurs capacités à poursuivre des études longues, mais le système éducatif leur donne les possibilités de se former et se qualifier à un niveau qui leur permettra, dans le cadre de la formation tout au long de la vie, de disposer des pré-requis nécessaires à une évolution professionnelle pouvant conduire à des changements de fonctions et de secteurs d'activité. Cette mobilité sera une exigence forte de leur future carrière, ils doivent s'y préparer, notre mission est de les accompagner.

C'est pourquoi, une démarche commune s'impose et le parcours de découverte des métiers et des formations défini par la circulaire n° 2008-092 du 11 juillet 2008, en constitue certainement une base solide.

Le parcours de découverte des métiers et des formations est initié dès la classe de 5<sup>e</sup> et se poursuit jusqu'à la terminale. Tout au long de cette période, diverses activités visant à accompagner le jeune sont proposées aux équipes éducatives des établissements en lien avec les services de notre administration et l'ONISEP. La finalité de ce parcours qui sera observé par chaque élève est

bien d'arriver au moment du choix vers une orientation choisie et suffisamment étayée pour qu'elle suscite une réelle motivation dans le cadre des cursus poursuivis.

Le cahier des charges académique n'a pas la prétention d'apporter toutes les réponses nécessaires à l'accompagnement des jeunes dans leur projet, il donne simplement un cadre commun à tous les établissements pour qu'à chaque étape, tous nos élèves disposent d'un même niveau minimal d'information sur les métiers et les formations. Pour lui donner plus de force, le parcours de découverte des métiers et des formations s'appuiera sur un pilotage renforcé auquel seront associés les corps d'inspection, l'ONISEP et d'autres acteurs de notre région. L'évaluation sera au centre des préoccupations de ce pilotage partagé afin de mesurer l'évolution des pratiques et proposer leur enrichissement en lien avec l'éditeur public. Enfin, l'investissement que nous faisons ensemble sur cette démarche devrait contribuer également à nous aider à lutter encore plus efficacement contre le décrochage et la déscolarisation.

Dans la mise en œuvre des priorités fixées dans ce cahier des charges, le rôle des enseignants et des conseillers d'orientation-psychologues, soutenus par l'ensemble des équipes éducatives dans les établissements, est à ce stade primordial puisqu'il implique pour ces professionnels une connaissance accrue des divers cursus de formations, du monde économique qui ouvre sur l'emploi.

Nous vous remercions par avance de l'attention que vous porterez à cette démarche, car elle concourt à l'atteinte de l'objectif majeur de notre projet académique, celui d'accompagner tous les jeunes qui nous sont confiés vers la citoyenneté et le respect de la diversité, tout en leur donnant une formation de qualité qui leur permettra de devenir de véritables citoyens, de s'insérer dans la société et y vivre dans la dignité.

*Pascal CHARVET*  
*Directeur de l'ONISEP*

*Micheline HOTYAT*  
*Recteur de l'Académie de CAEN*

# La démarche

**Le Parcours de découverte des métiers et des formations (PDMF)** intègre, en les articulant, l'ensemble des dispositifs qui ont pour vocation de faciliter l'accompagnement de l'élève dans la construction de son projet de formation et d'insertion dans la vie active, et ce tout au long de sa scolarité. Il apporte cette cohérence pédagogique dans une démarche où le jeune est acteur de son projet et accompagné dans sa réflexion suivant diverses étapes adaptées à sa maturité.

Pour les enseignants et les conseillers d'orientation-psychologues, le processus prend appui sur l'observation continue de l'élève, sur l'évaluation de sa progression (décret du 14 juin 1990) et se situe dans une perspective de développement des potentialités de l'élève et d'égalité d'accès des filles et des garçons aux formations.

Le renforcement du dialogue avec les familles est également une pièce maîtresse du parcours car la demande des familles qui est légitime, peut s'inscrire en contradiction avec celle des débouchés pouvant être assurés ; contradiction qui s'accroît avec le refus de la mobilité territoriale indispensable à l'ouverture du champ professionnel souvent restreint en fonction des spécificités régionales. De fait, des filières peu demandées peuvent être porteuses de débouchés professionnels, alors que d'autres formations plus sollicitées par les familles offrent une perspective inverse. L'orientation joue donc un rôle primordial dans l'information des familles et tout comme pour les élèves, cette information doit pouvoir porter sur les cursus et les métiers auxquels ils conduisent.

Le PDMF propose des étapes bien définies qui constituent la base minimale du programme d'information et d'orientation des élèves en collège et lycée. À ce titre, les enseignants de toutes les disciplines sont concernés en collaboration étroite avec les conseillers d'orientation-psychologues. Tout en tenant compte des spécificités locales, cette base peut s'enrichir, dans le cadre des projets présentés par les établissements, par toutes activités pédagogiques qui permettront à l'élève de se projeter dans un cursus de formation, dans un établissement, dans un métier demain et surtout d'améliorer sa connaissance de lui-même, en terme d'évaluation de ses capacités et compétences.

Cette démarche doit conduire, au collège, l'élève à passer au moins dix jours dans une entreprise ou en relation avec des acteurs du monde professionnel (dont cinq jours pour la séquence d'observation de 3<sup>e</sup>).

Au lycée, l'accent est mis sur l'après bac et la préparation à une poursuite d'études réussies, ou pour certains qui en ont fait le projet, vers une entrée dans la vie active.

Cet accompagnement que l'on peut considérer d'orientation active, au-delà du dispositif spécifique prévu dans le cadre de la procédure du portail unique d'admission, est le gage d'une motivation nécessaire pour le jeune qui pourra alors identifier les diverses étapes de son parcours et leurs échéances.

## La mise en œuvre du parcours et ses étapes

### En 5<sup>e</sup> - Étape de découverte des métiers :

- En classe de cinquième débute la découverte des métiers. L'élève ouvrira son livret personnel de suivi auquel se substituera progressivement un passeport numérique pour l'orientation, le Webclasser de l'ONISEP.

### En 4<sup>e</sup> - Étape de découverte des voies de formations :

- Découverte des voies de formations visant à familiariser les élèves avec les cursus et les poursuites d'études, tout en faisant le lien avec les métiers. L'étape de découverte des métiers peut se prolonger en fonction du projet du collège.

### En 3<sup>e</sup> - Étape de projet :

Étape de préparation du projet, la classe de 3<sup>e</sup> constituant un palier d'orientation, les élèves sont confrontés avec leur famille au premier choix pour leur avenir. De fait, cette étape importante peut se révéler dense puisque les actions suivantes doivent être prévues :

- l'entretien personnalisé d'orientation ;
- la séquence d'observation en milieu professionnel ;
- la connaissance des structures de formation et les métiers.

### En 2<sup>de</sup> GT - Étape d'adaptation :

- La démarche de construction progressive du parcours se poursuit à ce niveau et intègre dès à présent une démarche d'orientation active.

### En 2<sup>de</sup> professionnelle ou 1<sup>re</sup> année de CAP :

La démarche développée en 2<sup>de</sup> GT l'est également à ce niveau, cependant, afin de lutter contre le décrochage et pour éviter les sorties sans qualification, il devra être prévu :

- un entretien personnalisé d'orientation : organisé en phase d'accueil.

### En 1<sup>re</sup> - Étape d'approfondissement :

Dans la poursuite des actions développées en classe de 2<sup>de</sup> cette étape comprendra :

- l'entretien personnalisé d'orientation ;
- une journée de découverte d'un établissement : à ce stade de son cursus, l'élève doit être en mesure de lever certaines hésitations en terme de choix de poursuites d'études en établissement d'enseignement supérieur.

### En terminale - Étape d'orientation :

Cette dernière étape prépare à la poursuite d'études dans l'enseignement supérieur ou à l'insertion professionnelle. Cette étape sera composée :

- d'un entretien personnalisé d'orientation ;
- d'un conseil de classe dédié à l'orientation au cours du second trimestre ;
- d'un accompagnement personnalisé : réservé aux élèves qui souhaitent quitter le système éducatif à l'issue de l'obtention de leur diplôme.

Niveau	Pour l'élève : être capable de	Pour l'équipe : apprendre aux élèves à...
5 <sup>e</sup>	<p><b>Explorer :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>■ découvrir, regarder, changer de regard, observer ce que l'on ne connaît pas, ce que l'on croit connaître et ce dont on est imprégné sans le savoir... ;</li> <li>■ identifier les différentes sources d'information, y accéder, en acquérir de nouvelles ; recueillir les premières données ;</li> <li>■ apprendre à mettre en œuvre une démarche d'investigation, d'enquête.</li> </ul>	<p><b>Aborder de nouveaux contenus de connaissance</b></p> <p><i>Sensibiliser et stimuler la curiosité des élèves :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>■ partir de leurs représentations, de ce qu'ils connaissent et donc, en préalable à une activité, rassembler, recenser leurs connaissances.</li> </ul> <p><b>Investiguer, apprendre à utiliser des outils d'information</b></p> <p><i>Guider l'observation :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>■ donner des grilles de lecture de l'environnement ; donner du vocabulaire (outil) ;</li> <li>■ mettre en relation les métiers et les besoins collectifs, ébaucher, dans une dimension exploratoire, la liaison métiers - diplômés.</li> </ul> <p><b>Repérer les stéréotypes</b></p> <p><i>Faire évoluer les représentations :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>■ par un début de prise de conscience de ses propres représentations et par la découverte de celles des autres ;</li> <li>■ par ce qui a été découvert ;</li> <li>■ par l'expérience.</li> </ul>
4 <sup>e</sup>	<p><b>Organiser les connaissances :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>■ pour les comprendre, c'est-à-dire mettre en place une démarche rationnelle ;</li> <li>■ acquérir des méthodes d'analyse et de traitement des données ;</li> <li>■ développer son sens critique et sa capacité de questionnement (distanciation et réflexion).</li> </ul>	<p><b>Identifier</b></p> <p>Repérer, rassembler, répertorier.</p> <p><b>Comparer, situer</b></p> <p><i>Faire découvrir différents points de vue :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>■ apprendre à rechercher et comparer différentes sources, faire prendre conscience des influences ;</li> <li>■ apprendre à relier (par exemple : les formations et les métiers), à mettre en perspective ;</li> <li>■ apprendre à analyser les stéréotypes et à avoir une attitude réflexive par rapport aux images véhiculées ou médiatisées.</li> </ul> <p><b>Structurer</b></p> <p>Faire le tri, éliminer, sérier, classer, catégoriser, (introduire et élaborer des critères).</p>
3 <sup>e</sup>	<p><b>Mettre en cohérence et s'approprier :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>■ construire et utiliser des savoirs propres ;</li> <li>■ analyser les connaissances acquises ;</li> <li>■ être capable de produire et de restituer des informations ;</li> <li>■ mettre en relation des informations avec soi, mettre du sens (intelligibilité et valeur pour soi, attribution de valeur).</li> </ul>	<p><b>Problématiser et argumenter</b></p> <p><i>Apprendre aux élèves :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>■ à bâtir des hypothèses ;</li> <li>■ à sélectionner les informations utiles ;</li> <li>■ à expérimenter et analyser leurs expériences ;</li> <li>■ à défendre leurs points de vue.</li> </ul> <p><b>Définir une stratégie, passer de l'analyse à l'action :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>■ appliquer, faire (penser en faisant, traduire en actes) ;</li> <li>■ apprendre à mettre en relation des buts et des moyens, à développer des hypothèses, à envisager des alternatives (plusieurs chemins).</li> </ul> <p><b>Anticiper :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>■ se projeter (établir des liens dans le temps, envisager des parcours) ;</li> <li>■ s'inscrire dans une démarche de projet.</li> </ul>

Niveau	Pour l'élève : être capable de	Pour l'équipe : apprendre aux élèves à...
2 <sup>de</sup>	<p><b>Se situer :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>■ se repérer dans l'établissement ;</li> <li>■ identifier les différents interlocuteurs, leur rôle, leurs lieux et horaires d'intervention.</li> </ul> <p><b>S'organiser :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>■ faire un bilan de ses connaissances et de ses méthodes de travail, les analyser ;</li> <li>■ repérer ses difficultés et mettre en oeuvre une démarche pour les dépasser.</li> </ul> <p><b>Se projeter :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>■ repérer les différentes filières du baccalauréat : mesurer les enjeux de la 2<sup>de</sup>, les exigences des filières ;</li> <li>■ raccrocher les champs professionnels à une filière de formation ;</li> <li>■ prendre une décision.</li> </ul>	<p><b>S'adapter au lycée :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>■ partir d'un environnement qu'ils connaissent, le collège, et leur faire établir la liste des lieux et personnes ressources qu'ils connaissent ;</li> <li>■ évaluer leurs méthodes de travail et les faire évoluer au regard de ce qui leur est demandé en 2<sup>de</sup> puis en 1<sup>re</sup> et en terminale.</li> </ul> <p><b>Travailler sur le projet :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>■ développer une plus grande autonomie dans leur travail, leur recherche d'informations ;</li> <li>■ analyser les différentes filières suivant les intérêts, les compétences.</li> </ul>
1 <sup>re</sup>	<p><b>S'impliquer :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>■ s'interroger, critiquer, juger ;</li> <li>■ s'auto-évaluer.</li> </ul> <p><b>Rechercher</b></p> <p>Sélectionner les informations, les trier, les hiérarchiser.</p> <p><b>Explorer :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>■ connaître les différentes filières de l'enseignement supérieur ;</li> <li>■ connaître les exigences attendues pour entrer dans le supérieur (notes des épreuves anticipées du bac, bulletin de 1<sup>re</sup>...), l'impact de leur action actuelle sur le futur, prise de conscience des enjeux.</li> </ul>	<p><b>Enrichir ses représentations</b></p> <p>Construire des grilles de lecture et d'analyse du monde des formations et des métiers.</p> <p><b>Donner du sens à ses apprentissages</b></p> <p>Mettre en relation ses projets, son orientation, son insertion.</p> <p><b>Favoriser l'appropriation et la mise en cohérence des différentes informations recueillies</b></p> <p>S'informer, analyser, réagir, s'outiller pour lire et analyser le monde des formations et celui du travail, les comprendre, les utiliser.</p> <p><b>Développer une attitude active</b></p>
1 <sup>le</sup>	<p><b>Réfléchir sur soi :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>■ analyser ses résultats, ses aptitudes, ses intérêts, ses valeurs... ;</li> <li>■ être dans une démarche de prise de décision ;</li> <li>■ se préparer à l'entretien d'orientation personnalisée.</li> </ul> <p><b>Se projeter :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>■ gérer le temps et les échéances ;</li> <li>■ argumenter ses choix et ses rejets ;</li> <li>■ mettre en place des stratégies ;</li> <li>■ prendre des décisions.</li> </ul>	<p><b>Se déterminer dans son choix post-bac :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>■ connaître les exigences des enseignements et leurs débouchés post-bac ;</li> <li>■ évaluer une situation en terme d'avantages et d'inconvénients ;</li> <li>■ savoir faire des compromis et prévoir des solutions alternatives ;</li> <li>■ construire progressivement des choix de formation hiérarchisés.</li> </ul>

# La mise en œuvre

Elle suppose, dans l'établissement, la mise en place de pratiques nouvelles pour que chaque élève, dans la classe, tout au long de sa scolarité, construise un projet personnel en gardant la trace de ce qu'il a fait et en prenant en compte une connaissance des voies de formation et du monde professionnel plus riche. Le parcours de découverte repose sur une mise en cohérence d'actions, menées par les différents membres de l'équipe éducative et coordonnées par le professeur principal.

On retrouve les principes de base qui président à toute démarche éducative en orientation, qui se doit d'être continue, cohérente, collective et concertée.

## Une démarche...

### Continue

○ Le parcours de découverte des métiers et des formations doit aider le jeune à développer une compétence à s'orienter et à faire des choix, à y voir plus clair sur les conditions d'élaboration et de réalisation de ses projets, et cela tout au long de son parcours personnel, scolaire et professionnel.

### Cohérente

○ Dans le cadre de la politique académique d'orientation, et au sein de l'établissement, toutes les activités d'aide au projet de l'élève doivent être organisées dans le temps et articulées entre elles afin d'assurer une continuité pédagogique et éducative.

Le parcours de découverte des métiers et des formations est donc **inscrit dans le volet « information - orientation » du projet d'établissement.**

### Collective

○ Le parcours de découverte des métiers et des formations requiert la mobilisation des membres de l'équipe éducative et de ses partenaires, en fonction des spécificités de chacun.

Cette volonté commune se traduit, à chaque niveau de responsabilité, par un engagement réel dans le pilotage des dispositifs et l'animation des projets et des activités pédagogiques.

### Concertée

Elle doit être conçue et organisée avec l'ensem-

ble des partenaires, dans et hors l'école, pour permettre à tous les jeunes de s'ouvrir sur leur environnement, à différents niveaux : académie, département, collectivités locales, bassin de formation, établissement, centre d'information et d'orientation, entreprises, associations de parents d'élèves...

○ **Le parcours de découverte des métiers et des formations doit permettre à chaque élève :**

■ de développer des connaissances et des compétences dans les domaines des formations et de l'environnement économique et professionnel ;

■ d'enrichir et diversifier ses représentations pour élargir son horizon : l'objectif fixé de varier les représentations des élèves et de les ouvrir à des métiers éloignés de leur environnement proche, de manière à élargir les possibilités de choix ultérieur ;

■ de développer son autonomie par une attitude active, d'être capable d'identifier les obstacles qui pourraient s'opposer à la réalisation de ses projets, les analyser et envisager les moyens de les surmonter avec l'aide de l'équipe éducative et des dispositifs mis en oeuvre dans l'établissement. C'est en agissant que l'élève construit des connaissances.

○ Lors d'activités menées avec les enseignants, les conseillers d'orientation-psychologues, des représentants du monde du travail... l'élève va apprendre à s'informer, à analyser, à réagir, à se documenter, à trier et hiérarchiser les informations disponibles.

○ La mise en oeuvre des parcours de découverte des métiers et des formations repose sur

une démarche qui s'intègre totalement au projet d'établissement. On doit veiller à ce que les actions envisagées soient inscrites dans le volet « information - orientation », préparé par la communauté éducative, en concertation avec ses partenaires, puis discuté et validé par le conseil d'administration. Ce volet structure les activités et assure leur cohérence pédagogique.

---

## Phase de diagnostic

○ Dans un premier temps, sous la responsabilité du chef d'établissement, et avec le concours du centre d'information et d'orientation (qui intégrera cette dimension dans ses différents « programmes d'activité négociée »), un diagnostic sera établi. Il permettra de déterminer les actions à mettre en oeuvre et les moyens à mobiliser, et d'identifier les partenaires à associer.

Il s'appuiera sur l'analyse de l'orientation, des actions déjà réalisées et des besoins spécifiques à chaque niveau (bassin, établissement, classe, élève). Il s'agit en effet d'inscrire les actions dans le temps, de prendre en compte celles déjà réalisées et les besoins identifiés pour concevoir et organiser les futures activités de découverte des métiers et des formations.

---

## Phase d'élaboration et de réalisation

### L'établissement

○ C'est le niveau pertinent d'élaboration, d'organisation et de réalisation des actions de découverte des métiers et des formations, dans le cadre du volet « information - orientation » intégré à son projet.

○ C'est le lieu de cohérence et de progression des activités mises en oeuvre dans le temps scolaire. Ces activités peuvent se dérouler dans différents espaces (en classe, au CDI...), et concernent aussi différentes instances : réunions de parents, conseils de classe, conseil de la vie lycéenne, conseil d'administration, conférence des délégués...

Les parents peuvent être associés à la mise en oeuvre d'activités en tant que témoins précieux et informés d'expériences professionnelles variées.

### Le chef d'établissement

○ En tant que responsable du pilotage de la politique d'orientation de l'établissement, le chef d'établissement a la responsabilité d'organiser l'information et plus largement l'éducation à l'orientation des élèves, afin que ceux-ci soient en mesure d'élaborer leur projet d'orientation scolaire et professionnelle.

Il présente au conseil d'administration le programme d'activités lié au volet orientation du projet d'établissement qui ne se limite pas au programme d'activité du conseiller d'orientation-psychologue.

Il implique l'ensemble de l'équipe éducative (professeurs principaux mais aussi l'ensemble des enseignants, professeur documentaliste, conseiller principal d'éducation...) et concerne l'ensemble des élèves de l'établissement. Il est responsable de l'organisation et de la mise en oeuvre du dialogue avec les familles.

### Le professeur principal

○ Il est responsable à ce niveau de la mise en oeuvre des activités des parcours de découverte des métiers et des formations. Il veille notamment à leur mise en relation avec les disciplines et autres activités éducatives. Il s'assure de leur prise en compte dans l'évaluation des élèves et la préparation de l'orientation, comme les conseils de classe.

○ Il coordonne donc les actions menées - à ce titre - dans les séquences spécifiques ou à travers les différentes disciplines ; il assure la liaison entre tous les membres de l'équipe éducative et la complémentarité de leurs initiatives ainsi que le suivi de leur action ; il conduit le dialogue avec chaque élève et sa famille ; mène les entretiens personnalisés d'orientation en favorisant la participation de la même famille ; travaille en étroite collaboration avec le conseiller d'orientation-psychologue ; facilite l'information sur la formation, l'emploi et l'insertion.

## Le conseiller d'orientation-psychologue

○ Il joue un rôle de conseiller technique auprès du chef d'établissement et des équipes éducatives, pour l'élaboration des interventions selon leurs spécificités, le cadre à mettre en oeuvre, assurant ainsi la mise en cohérence des actions éducatives d'orientation.

Il anime ou co-anime des actions collectives. Il assure également une fonction spécifique de conseil individuel des élèves et des parents, au sein de l'établissement ou au centre d'information et d'orientation.

○ Sa connaissance des systèmes de formation, des procédures d'affectation, des professions et de l'insertion comme ses compétences en psychologie en font un acteur ressource pluridisciplinaire.

○ Si chaque élève et chaque famille sont en droit de solliciter ce conseil expert, les équipes éducatives doivent y faire appel chaque fois qu'une problématique individuelle d'adaptation ou d'orientation s'avère complexe.

## Professeur documentaliste

○ Le professeur documentaliste forme les élèves à la recherche et à l'exploitation des informations. Il travaille en collaboration avec les enseignants et le conseiller d'orientation-psychologue. Il peut guider l'élève dans ses recherches d'information ou de documentation.

○ Le centre de documentation et d'information (CDI) s'ouvre au-delà des élèves à tous les membres de la communauté éducative ainsi qu'aux parents d'élèves et aux acteurs extérieurs associés à cette mission.

○ La mise à disposition de documentation ne suffit pas : il faut aussi que les élèves s'approprient l'information, ce qui nécessite des actions pédagogiques, appuyées le cas échéant sur l'entretien d'orientation.

---

## Prendre appui sur des cadres différents

○ La connaissance se construit par l'activité de l'élève. On veillera donc à créer une multiplicité

et une diversité d'expériences. Elles pourront être collectives (séances en classe, au CDI, au CIO, forums, stages...) et individuelles (entretiens, recherche documentaire...).

○ Les mises en situation seront préparées et accompagnées par tous les partenaires qui auront pris en charge l'action. Elles seront ensuite exploitées et capitalisées par et pour le jeune dans le souci de permettre la meilleure appropriation possible.

L'information sera intégrée à l'ensemble de la démarche, à travers une approche pédagogique centrée sur les représentations.

○ **Les activités de découverte des métiers et des formations prennent leur place :**

- collectivement dans le cadre des disciplines ou de séquences spécifiques, et au cours de temps forts : stages, visites, forums... ;

- au cours de phases individuelles, dont les entretiens avec les conseillers d'orientation-psychologues et les professeurs principaux.

---

## Garder une trace du travail mené

### Le livret personnel de suivi de l'élève

○ C'est l'élément fort du dispositif, celui qui donne tout son sens aux actions menées sur la durée. Activités organisées dans la classe, recherches personnelles, documents ressources, comptes rendus de stages ou de visites y trouvent place et sont ainsi accessibles en permanence.

○ Après chaque activité, l'élève peut faire un point personnel sur ce qu'il a fait ou vu, ce qu'il a retenu, ce qui l'a intéressé ou non... ces traces successives servent à « tirer les fils », à mettre en perspective ces éléments dans la construction de son parcours.

○ Par ailleurs, cette trace sera utile aux moments forts que représentent, au cours de la scolarité, les entretiens d'orientation.

○ On trouvera avec le passeport numérique pour l'orientation (le Webclasseur de l'Onisep) un outil particulièrement adapté à cette fonction.

Niveau	Exemples de mise en œuvre	Les étapes
5 <sup>e</sup>	<p><b>Comment intéresser les élèves, diversifier les activités, supports, sources d'informations ?</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>■ favoriser les contacts, les rencontres et les échanges ;</li> <li>■ découvrir différents moyens de connaître les entreprises et les métiers (pas simplement faire une visite) ;</li> <li>■ faire présenter par les élèves de 3<sup>e</sup> leurs visites ou stages en entreprise, aux élèves de 5<sup>e</sup> ;</li> <li>■ participer à des visites virtuelles, des forums-métiers ;</li> <li>■ imaginer des investigations sous forme d'enquête, de rencontre, de recherche de témoignage, partir d'un produit pour découvrir les métiers liés à sa production... ;</li> <li>■ développer les échanges entre élèves, entre classes ;</li> <li>■ multiplier les sources d'informations : documentation au CDI, Internet, publications des professionnels, émissions télé, visites...</li> </ul>	<p><b>Étapes de découverte des métiers</b> (cf. page 17) :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>■ présentation de métiers par des professionnels au sein des collèges ;</li> <li>■ visites d'entreprises ;</li> <li>■ le Webclasser de l'ONISEP ;</li> <li>■ l'île déserte.</li> </ul>
4 <sup>e</sup>	<p><b>Comment passer de l'intérêt à l'apprentissage ?</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>■ préparer des visites d'établissements scolaires, des mini-stages ;</li> <li>■ prendre des informations sur un métier ou une formation avec des sources différentes et demander de repérer la source ;</li> <li>■ demander d'envisager plusieurs parcours et d'analyser les différences...</li> </ul>	<p><b>Étape de découverte des voies de formation</b> (cf. page 19) :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>■ découverte des voies de formation en lien avec les métiers ;</li> <li>■ préparation de la visite d'un établissement de formation.</li> </ul>
3 <sup>e</sup>	<p><b>Comment articuler parcours de découverte et orientation, entretien 3<sup>e</sup> et stage en entreprise ?</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>■ analyser l'offre de formation, les modalités et lieux de formation ;</li> <li>■ mettre en relation les formations et le monde professionnel ;</li> <li>■ élaborer des stratégies (des parcours et des alternatives) ;</li> <li>■ préparer et exploiter le stage en entreprise.</li> </ul>	<p><b>Étape de projet</b> (cf. page 21) :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>■ l'entretien personnalisé d'orientation ;</li> <li>■ la séquence d'observation en milieu professionnel ;</li> <li>■ la connaissance des structures de formation et des métiers.</li> </ul>

Niveau	Exemples de mise en œuvre	Les étapes
2 <sup>de</sup>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ À l'interne des établissements, faciliter les échanges et les rencontres avec les autres élèves et les professeurs des différents niveaux et cursus.</li> <li>■ Participer à des échanges ou des visites avec les établissements du BEC (également les LP).</li> <li>■ Organiser une journée de l'orientation pour les élèves du BEC et y associer les parents.</li> <li>■ Consacrer 1 semaine à l'orientation au moment des journées du lycéen (temps fort qui faciliterait les échanges).</li> <li>■ Participer à des forums-métiers.</li> </ul>	<p><b>Étape d'adaptation</b> (cf. pages 23 et 24) :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>■ connaissances des voies de formation ;</li> <li>■ connaissances sur la relation formation/emploi ;</li> <li>■ connaissances des procédures.</li> </ul> <p><b>En LP</b> (cf. pages 29 et 30) :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>■ l'entretien personnalisé d'orientation ;</li> <li>■ lutter contre le décrochage scolaire.</li> </ul>
1 <sup>re</sup>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Organisation de rencontres avec les pairs de l'enseignement supérieur.</li> <li>■ Préparer la visite des établissements supérieurs.</li> <li>■ Réaliser des enquêtes sur le devenir d'anciens élèves.</li> <li>■ Travailler sur les statistiques d'orientation de l'année précédente.</li> </ul>	<p><b>Étape d'approfondissement</b> (cf. pages 25 et 26) :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>■ l'entretien personnalisé d'orientation ;</li> <li>■ une journée de découverte d'un établissement.</li> </ul> <p><b>En LP</b> (cf. page 30) :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>■ l'entretien personnalisé d'orientation ;</li> <li>■ lutter contre le décrochage scolaire.</li> </ul>
T <sup>le</sup>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Découverte du site admission post-bac.</li> <li>■ Préparer un planning de travail pour les phases d'admission post-bac (calendrier, documents nécessaires en fonction des étapes et des filières demandées...).</li> <li>■ Préparer l'entretien personnalisé d'orientation.</li> <li>■ Travailler sur l'insertion post-bac avec les statistiques, les démarches à effectuer, les organismes à rencontrer, les sites à visiter...</li> </ul>	<p><b>Étape d'orientation</b> (cf. pages 27 et 28) :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>■ l'orientation active ;</li> <li>■ la procédure d'admission postbac.</li> </ul> <p><b>En LP</b> (cf. page 30) :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>■ l'entretien personnalisé d'orientation ;</li> <li>■ lutter contre le décrochage scolaire.</li> </ul>

# Passeport numérique pour l'orientation et ENT régional

## La notion de parcours : le Webclasseur, un outil adapté

○ **Conserver les traces des connaissances et des apprentissages acquis**, d'une action à l'autre, d'une année sur l'autre, permet à l'élève de prendre conscience de son cheminement et de construire son parcours.

○ **Garder la mémoire des actions réalisées** permet, au niveau des équipes et des établissements, d'éviter qu'elles soient trop ponctuelles, ou à réinventer d'une année sur l'autre, voire répétées dans le temps.

○ Sensible à cette problématique, l'Onisep a développé un passeport numérique pour l'orientation, service en ligne pour les collèges et les lycées : **le Webclasseur information orientation**.

Cet outil interactif d'échange, de suivi et de gestion des actions comprend plusieurs espaces de travail : élève, classe, membre de l'équipe éducative et équipe éducative dans son ensemble. Il est donc utilisable à différents niveaux et par différents acteurs ; c'est un soutien à la mise en œuvre du volet orientation du projet d'établissement. Il dispose aussi d'un espace d'accès aux documents ressources. Il a été élaboré pour permettre :

- aux équipes éducatives d'accompagner les actions d'information pour l'orientation menées en classe ;
- aux élèves de garder trace des activités de classe tout au long de leur scolarité, et de partager les résultats des recherches menées par chacun ;
- aux parents d'avoir accès au programme et aux activités de l'année.

○ Le Webclasseur trouve toute sa place, comme outil, dans la mise en œuvre du parcours de découverte des métiers et des formations. Il apporte des fonctionnalités qui favorisent l'interactivité, l'accès aux ressources, l'accompagnement du travail mené pendant la scolarité et bien sûr la conservation, au long de ses études, de tous les documents.

### Le principe de l'expérimentation de l'outil

■ Dans chaque département, un collège, un LP et un LGT ont été retenus, et à la rentrée 2009, neuf établissements expérimentaux généraliseront le Webclasseur à toutes les classes de leur établissement. À cet effet, l'ONISEP continuera à les accompagner aussi bien sur le plan technique que pédagogique.

■ Au cours de l'année scolaire, une session de formation sur deux jours, inscrite au PAF se déroulera dans chaque département. Y seront invités les COP et enseignants référents (PP, doc...).

De plus, une journée sera également consacrée dans chaque département à un travail pédagogique avec les COP sur la retransposition du projet d'information et d'orientation dans l'outil numérique.

■ Vers la généralisation à la rentrée 2010 : nous articulerons la généralisation du Webclasseur avec la mise en place de l'ENT académique ce qui nous évitera des difficultés de liaison entre les deux produits. Nous poursuivons également la formation des équipes éducatives.

## Des espaces pour faciliter la mise en œuvre du parcours

### L'espace personnel de l'élève

Cet espace, dédié à l'élève, est à la fois un espace de travail dans le cadre de la classe et un espace personnel de recherche d'information pour l'orientation.

Dans le cadre du parcours de découverte, il permet de construire son propre fil rouge pendant sa scolarité, au collège puis au lycée.

Ces éléments de trace sont indispensables pour lui permettre de prendre conscience du chemin parcouru, de mettre en cohérence des éléments divers, de retirer de ses expériences des axes forts, repères dans la construction de son parcours.

○ Il y retrouvera : les activités menées en classe tout au long du collège, les guides Onisep, les recherches personnelles qu'il aura menées, les rapports de séquences d'observation en entreprise, les retours qu'il aura faits des forums, salons, auxquels il aura participé... De manière à disposer de tous les éléments utiles lors des entretiens d'orientation et des décisions qu'il aura à prendre pour sa poursuite d'études.

### L'espace personnel des membres de l'équipe éducative

Chacun, enseignant, conseiller d'orientation-psychologue, documentaliste, chef d'établissement... impliqué dans la mise en œuvre du parcours, a accès aux différentes classes dans lesquelles il est amené à intervenir et peut ainsi :

- importer des documents,
- les modifier,
- les mettre à disposition dans l'espace classe,
- recevoir les documents complétés par les élèves,
- envoyer des messages aux membres de l'équipe éducative et aux élèves,

- générer des actualités et saisir des événements,
- s'abonner à des flux RSS,
- consulter les espaces des élèves.

○ C'est un espace de stockage, mais aussi un espace dans lequel il retrouvera, en temps réel, les informations diffusées par la délégation régionale de l'Onisep (calendrier de l'orientation, portes ouvertes, événements locaux...). Il pourra évaluer le travail transmis par les élèves, leur renvoyer cette évaluation et mesurer le travail accompli dans le cadre du programme de l'année. Cet espace personnel est sauvegardé automatiquement d'année en année. Les enseignants, conseillers d'orientation-psychologues et documentalistes peuvent ainsi garder leurs documents, les réutiliser ou les modifier. Le travail effectué dans le cadre des parcours est ainsi directement réexploitable, avec la possibilité d'enrichir ou de poursuivre les activités engagées.

### L'accès réservé aux parents

#### L'espace classe est aussi accessible aux parents

Ils sont ainsi informés des activités menées dans le cadre de la découverte des métiers et des formations et peuvent prendre connaissance des productions des élèves qui y sont publiées. Ils ont accès, en temps réel, aux documents ressources utiles à la classe.

Par ailleurs, en se connectant comme parents, ils ont accès aux actualités et aux événements saisis dans l'agenda.

## Des espaces pour mettre en œuvre la découverte des métiers et des formations

### L'accès à des ressources en ligne

Le Webclasser est un outil fédérateur des différentes productions de l'Onisep, nationales et régionales.

Il permet l'accès direct à ces documents, en ligne, jusque dans la classe :

- **ressources d'information** : tous les guides nationaux et régionaux et toutes les productions permettant de décoder le système de formation ;

- **ressources pédagogiques** : des éléments de démarche pour mettre en oeuvre le parcours de découverte, des activités adaptées, organisées par niveau et par domaine de découverte (200 autres activités pédagogiques triées par clés d'entrée : secteur d'activités, compétences de la découverte professionnelle...).

### L'espace collaboratif de l'équipe

Cet espace a été conçu pour faciliter l'élaboration d'un travail commun pour une classe.

- Dans le cadre du parcours, il permet au professeur principal de coordonner les différentes actions et intervenants, en donnant de la lisibilité à la programmation de l'année. Il permet de :

- planifier et mettre en oeuvre le projet de l'année en affichant la progression prévue, en déposant les documents utiles aux actions, en faisant le point sur ce qui a été fait avec les élèves ;

- mettre en cohérence les actions sur l'année et la répartition du programme entre les différents intervenants.

### L'espace collectif de la classe

Cet espace classe joue un rôle important, pour les élèves et l'équipe éducative, dans la mise en oeuvre du parcours de découverte des métiers et des formations : c'est un lieu de mise à disposition, d'affichage et de mise en commun du travail mené en classe. Il permet de :

- afficher le calendrier et la programmation de l'année.

Ainsi chacun peut avoir une vision globale de ce qui va être fait, avec des repères dans le temps, en fonction du niveau de l'élève ;

- mettre à disposition de la classe les documents ressources utiles. L'équipe peut copier dans l'espace classe les documents ressources indispensables aux élèves, en faisant ainsi un

espace public de référence. Ils y trouvent, mis à jour, tous les documents indispensables à la mise en oeuvre du parcours de découverte pour l'année en cours. Ils peuvent les importer dans leur espace personnel ;

- publier des productions d'élèves pour favoriser l'enrichissement mutuel. Les activités menées dans la classe, individuellement par chaque élève ou par groupe d'élèves, sont une source d'enrichissement pour les autres. Participation à des salons et des forums, stages en entreprise, visites d'établissements... sont des occasions d'ouvrir d'autres collégiens ou lycéens sur des secteurs d'activités et des métiers qu'ils ne connaissent pas ou auxquels ils ne pensent pas. C'est l'occasion de faire évoluer les représentations des jeunes dans le domaine des formations et des métiers.

---

## En lien avec l'espace numérique de travail (ENT) académique

### Un accès unique

Si le Webclasseur peut fonctionner de manière autonome, puisque c'est un ENT dédié à l'orientation, il peut également s'intégrer à un ENT plus général dont il devient la « brique » orientation.

- L'intégration du Webclasseur à l'ENT académique permettra :

- de ne pas multiplier les identifiants et les mots de passe. Une fois dans l'ENT l'accès au Webclasseur se fera d'un seul clic,

- une meilleure ergonomie de navigation, celle-ci se fera dans l'espace de travail et ne nécessitera pas l'ouverture d'un nouvel onglet ou d'une nouvelle page.

# Les fiches pédagogiques

Les actions menées avec les élèves peuvent être ponctuelles, s'organiser sur plusieurs années (continuité dans le temps), ou encore se compléter mutuellement en référence à des objectifs définis. Leur efficacité va dépendre de leur cohérence et de la clarté des objectifs poursuivis, définis sur toute la durée du parcours du collège, ce qui leur donne du sens, pour les élèves. Toutes les actions peuvent donner lieu à des productions variées, écrites ou orales, et demander une implication de nature différente, suivant l'action choisie, le niveau de la classe, etc. Toutes, cependant, supposent une préparation et une exploitation, et donc une programmation, afin que les élèves intègrent et s'approprient les informations et les expériences.

## → Préparer une activité c'est :

- mettre les élèves en situation de questionnement, d'ouverture contre les a priori ;
- faire le point avec eux sur ce qu'ils connaissent déjà, sur ce qu'ils veulent savoir, sur la manière dont ils vont pouvoir y parvenir...

## → Évaluer une activité c'est :

- analyser ce qui a été compris et retenu, relativiser les aspects subjectifs grâce aux échanges ;
- faire avec les élèves, individuellement et collectivement, le bilan de ce qu'ils ont appris, de ce qu'ils savent désormais faire, des questions qu'ils se posent encore...

## Le PDMF par classe

→ Les fiches ci-après vous proposent de découvrir le parcours de découverte des métiers et des formations par niveau. S'appuyant sur la circulaire rectoriale C2009-30 « *Parcours de découverte des métiers et des formations, Cahier des charges académique* », elles vous indiquent une démarche possible ou des indications pour la mettre en place.

- 5<sup>e</sup> : voir pages 17 et 18
- 4<sup>e</sup> : voir pages 19 et 20
- 3<sup>e</sup> : voir pages 21 et 22
- 2<sup>de</sup> : voir pages 23 et 24
- 1<sup>re</sup> : voir pages 25 et 26
- Tle : voir pages 27 et 28
- LP : voir pages 29 et 30

## Des exemples d'activités

→ De la page 31 à la page 38, vous sont proposés des exemples d'activités sous forme de fiches de présentation ou d'action. Ces exemples peuvent être utilisés à différents niveaux du parcours. N'hésitez pas à les modifier, les adapter, avec l'aide du conseiller d'orientation-psychologue, en fonction de vos élèves et de leurs besoins.

# Étape de découverte des métiers

En classe de cinquième débute la découverte des métiers qui peut prendre la forme de visites d'information et de présentation de métiers par des professionnels (visites d'entreprises) préparées en classe et faisant l'objet d'une restitution au retour. L'élève ouvrira son livret personnel de suivi auquel se substituera progressivement un passeport numérique pour l'orientation, le Webclasser de l'ONISEP.

## Présentation de métiers par les professionnels au sein du collège

### Avant l'intervention du professionnel

- Déterminer avec les élèves le type de professionnel qui les intéresse.
- Chercher, éventuellement parmi les parents d'élèves, un professionnel intéressé par ce type d'intervention.
- Définir le nombre de participants en fonction du type d'intervention (une ou plusieurs classes, sous-groupes en cas de démonstrations...).
- Contacter le professionnel et lui transmettre les éléments qui lui permettront d'adapter son intervention au public classe (questionnaire élaboré en classe, âge des élèves, classe, sexe, volontaire ou non, interventions antérieures, durée de l'intervention, lieu...).
- Confirmer par écrit la demande d'intervention.

### Préparer la séquence en amont avec les élèves

- Faire élaborer un questionnaire par les élèves qui le testeront eux-mêmes avant son utilisation auprès de l'intervenant. À partir d'une fiche métier, un groupe élabore un questionnaire, l'autre groupe essaie d'y répondre. Les élèves se mettent ainsi à la place de l'intervenant.

➔ **Pour aller plus loin** : consultez la fiche « Construction d'un guide d'interview de professionnel » page 69 du document « Découverte professionnelle, Séquences pédagogiques option 3 h » de l'ONISEP (2<sup>e</sup> édition).\*

### Pendant l'intervention

Faciliter la prise de notes par les élèves grâce à une grille reprenant les différents descripteurs du métier.

### Après l'intervention : exploitation

Faire réaliser une fiche de synthèse à partir des notes prises lors de l'intervention et de la fiche métier ONISEP Travail réalisé par petits groupes de quatre qui confronteront leurs résultats.

## Visites d'entreprise

### Avant la visite

- Définir :
- les entreprises potentielles dans le bassin d'emploi,
  - le type d'entreprise sollicitée,
  - les objectifs de la visite (découvrir un processus de fabrication, découvrir des métiers, des activités professionnelles, des parcours professionnels, découvrir l'organisation de l'entreprise...).





○ Si le nombre d'élèves est supérieur à 15, il sera nécessaire de penser à scinder le groupe à certains moments, par exemple lors de la visite d'un atelier de fabrication :

- les modalités de déplacement,
- la ou les périodes opportune(s),
- l'accompagnement pédagogique (préparation/exploitation),
- les adultes de l'établissement concernés aux différentes étapes (équipe de direction, enseignants, autres personnels, parents),
- l'information des élèves, des parents, des autres membres de l'établissement et les conséquences sur l'emploi du temps des adultes et des élèves.

○ Négocier le projet avec l'entreprise lors d'une première rencontre et leur fournir les éléments nécessaires pour préparer l'accueil du groupe.

➔ **Pour aller plus loin** : consultez la fiche « *Conseils pratiques pour organiser une visite d'entreprise* » page 73 du document « *Découverte professionnelle, Accompagner les activités de découverte en entreprise* » de l'ONISEP\*.

### Préparer la visite avec les élèves

○ Des exemples de fiches d'animation pour construire la séquence avec les élèves :

- fiche « *Découverte de l'organisation d'une entreprise locale* », page 175 du document « *Découverte professionnelle, Séquences pédagogiques option 3 h* » de l'ONISEP (2<sup>e</sup> édition) ; \*
- fiche « *Visites d'entreprises* », page 83 du document « *Découverte professionnelle, Accompagner les activités de découverte en entreprise* » de l'ONISEP (bas du formulaire). \*

## Le Webclasseur de l'ONISEP

○ En classe de 5<sup>e</sup>, l'élève ouvre un espace dédié sur le web. Il entame alors la collecte des informations qui l'aideront, jusqu'au lycée, à construire son projet scolaire et professionnel. Il s'agit à la fois d'un espace de travail et d'un espace personnel de recherche d'informations

pour l'orientation :

■ **L'espace de travail** lui permet de rassembler ses travaux personnels (compte rendu de visites, synthèse des présentations de métiers par les professionnels...) et de les mettre à disposition dans l'espace classe.

■ **L'espace personnel** de recherches d'informations variées en lien avec l'orientation lui permet de compléter sa découverte des métiers.

○ Enseignant, conseiller d'orientation-psychologue, documentaliste, chef d'établissement... sont amenés à intervenir pour modifier, mettre à disposition, importer ou recevoir des documents.

---

### L'île déserte

#### Méthode et déroulement des activités

L'exercice porte sur la capacité des élèves à se projeter en inventant un monde imaginaire.

Il doit permettre de faire émerger les besoins individuels et collectifs nécessaires à la vie en société, de repérer les fonctions et les domaines (services, fabrication...).

■ L'animateur décrit la situation aux élèves, leur arrivée sur une île déserte, la nécessité de s'organiser pour survivre.

■ Les élèves doivent déterminer leurs besoins et se répartir des rôles, des fonctions. L'animateur fera en sorte que cette répartition soit cohérente avec les besoins exprimés. La durée du jeu va dépendre de l'imagination des élèves et pourra donc nécessiter plusieurs séances. Le professeur devra s'accorder du temps à la fin du jeu pour faire un compte rendu.

Les élèves pourront aussi débattre sur les règles.

Le groupe en avait-il besoin ? Pourquoi ? Comment ont-elles été créées ? Ont-elles été respectées ?

#### Production

- Des fiches métiers.
- Une liste des règles créées.
- Un organigramme de la société.
- Des saynètes représentant la vie sur l'île.

#### Prolongement

Comparer la liste des règles et l'organigramme à la société française.

---

\* Également en téléchargement sur le Webclasseur académique (> voir page 40).

# Étape de découverte des voies de formation

Découverte des voies de formation visant à familiariser les élèves avec les cursus et les poursuites d'études, tout en faisant le lien avec les métiers. C'est dans ce cadre que les élèves seront invités à passer une journée dans un établissement qui offre une scolarité post-3<sup>e</sup>. Enfin l'étape de découverte des métiers peut se prolonger en fonction du projet du collège.

## Découverte des voies de formation en lien avec les métiers

### Objectif

- Amener les élèves à percevoir qu'il existe différents parcours de formation possibles pour accéder à un métier donné.
- Amener les élèves à réfléchir aux différents déterminants des trajectoires personnelles.

### Matériel nécessaire

- Les *fiches métiers*, volumes 1, 2, 3 et 4 (version papier ou cédérom, site Onisep) ;
- *Dico des métiers* en ligne sur <http://education.france5.fr/dicodesmetiers/> ;
- Collections *Voie pro* ;
- Dictionnaires.

### Activité

Rechercher le(s) parcours de formation type(s) pour différents métiers (*fiches métiers* de l'Onisep) pour les comparer ensuite à des parcours de formation réels.

### Déroulement

#### Phase 1 : Définition de la notion de parcours

- Les élèves sont répartis en groupe. On fournit à chaque groupe un ou deux dictionnaires.

Ils doivent se mettre d'accord sur une ou deux définitions.

#### Phase 2 : Mise en commun

- L'objectif est d'arriver aux deux définitions de la notion de *parcours* :
  - sens n° 1 : « *Chemin pour aller d'un point à un autre (itinéraire, trajet)* » ;
  - sens n° 2 : « *Suite des activités et des décisions qui caractérisent la vie d'une personne* ».

#### Phase 3 : Recherche du parcours de formation (sens n° 1) pour différents métiers

- Les élèves sont répartis en groupe. Chaque groupe se voit confier la recherche du (ou des) parcours de formation pour les métiers suivants : sapeur-pompier 2<sup>e</sup> classe, puéricultrice, frigoriste.

Chaque groupe présente le résultat de ses recherches pour l'un des métiers, sous la forme suivante : un exemple de parcours de formation pour devenir infirmier.

#### Phase 4 : Étude de parcours réels

- Le professeur présente des parcours réels (sens n° 2 du terme) de personnes exerçant les métiers de sapeur-pompier de 2<sup>e</sup> classe, puéricultrice, frigoriste.

#### Phase 5 : Synthèse

- Les élèves pointent les facteurs qui ont influencé ces différents parcours.



### Supports fournis

- Annexe professeur : la notion de parcours.
- Annexe élève : parcours réels de sapeur pompier, de puéricultrice, de frigoriste.

### Production des élèves

Schémas représentant des parcours de formation.

➔ **Pour aller plus loin** : consultez la fiche « À chacun son parcours » page 315 du document « *Découverte professionnelle, Séquences pédagogiques option 3 h* » de l'ONISEP (2<sup>e</sup> édition), également en téléchargement sur le Webclassseur académique (cf. page 40).

## Préparation de la visite d'un établissement de formation

### Objectif général

Se questionner et organiser les connaissances sur les formations.

### Objectifs pédagogiques

- Repérer les éléments pertinents pour identifier une formation.
- Comparer des contenus et des modalités d'enseignement.

### Méthode et déroulement des activités

Les élèves recherchent les établissements qu'ils souhaitent visiter et/ou la formation qui les intéresse.

Ils préparent une grille de questionnement pour étayer leur visite :

- quels sont les diplômes préparés ? en combien d'années ?
- quels sont les critères de recrutement ?
- l'organisation de la formation ;
- les matières principales, le lien avec ce qui est enseigné au collège ;
- les qualités et compétences requises pour cette formation...

Au retour de la visite, les élèves, individuellement ou en groupe, présentent la formation qu'ils ont découverte. Ce moment peut être l'occasion d'approfondir un questionnement, de confronter des informations, des ressentis...

### Production

- Une fiche diplôme.
- Une présentation de l'établissement qui peut être enrichie de photos, de paroles d'enseignants et/ou d'élèves rencontrés lors de la journée.

Source : « *Au collège : le parcours de découverte des métiers et des formations 2008* ».

# Étape de projet

Étape de préparation du projet, la classe de 3<sup>e</sup> constituant un palier d'orientation, les élèves sont confrontés avec leur famille au premier choix pour leur avenir. De fait, cette étape importante peut se révéler également dense puisque les actions suivantes doivent être prévues :

## L'entretien personnalisé d'orientation

○ Il vise un accompagnement renforcé et doit instaurer une relation de dialogue entre le professeur principal qui bénéficie de l'avis et des conseils du conseiller d'orientation-psychologue et chacun de ses élèves (et sa famille). Cet entretien doit être organisé dès que possible après la rentrée scolaire.

« ...cet entretien a deux objectifs : faire le point sur l'étape actuelle du parcours de formation de l'élève et envisager ses projets de poursuite d'études en examinant tout le champ des possibles, à l'occasion d'un rendez-vous formalisé auquel ses parents ou représentants légaux pourront assister.

*Conduits par les professeurs principaux [...], ces entretiens permettront une meilleure connaissance réciproque des souhaits de l'élève et de sa famille d'une part et des conditions scolaires de réussite d'autre part.*

*L'entretien mettra à profit toutes les expériences vécues, par exemple à l'occasion de l'enseignement de découverte professionnelle ou de la séquence d'observation en milieu professionnel si elle a déjà été réalisée.*

*L'entretien mettra en perspective les potentialités identifiées avec les parcours à envisager.*

*Le cas échéant, il pourra conduire à préconiser les efforts scolaires qui s'avèreraient nécessaires et possibles.*

*Il sera l'occasion de prodiguer des encouragements et de recenser les besoins d'informations concrètes et pratiques pour l'orientation auxquels les conseillers d'orientation-psychologues pourront répondre.*

*Inscrit dans la phase de dialogue du second trimestre, cet entretien prendra place, si possible, avant l'expression par les familles de leurs intentions d'orientation, de sorte que son effet soit utile le plus tôt possible dans la procédure d'orientation.*

*Les modalités pratiques de cet entretien, en particulier leur modulation selon les situations individuelles, sont à déterminer au niveau de chaque établissement. Les chefs d'établissement seront attentifs à ce que le cadre proposé facilite la discrétion de l'échange et l'écoute réciproque, ainsi qu'aux horaires à privilégier pour le rendre compatible avec la disponibilité des parents ».*

Extrait de la circulaire n° 2006-213  
du 14 décembre 2006.

## La séquence d'observation en milieu professionnel

○ Elle est obligatoire depuis la rentrée 2005 et a pour objectif de sensibiliser les élèves à l'environnement technologique, économique et professionnel en lien avec les programmes d'enseignement.

○ Pour les élèves qui suivent l'option de 3 heures de découverte professionnelle, la séquence d'observation constitue un des éléments de la formation qui leur est dispensée, en application de l'arrêté du 14 février 2005.

> **Voir exemple d'animation** : « Préparer une séquence d'observation en entreprise » page 38.





## La connaissance des structures de formation et les métiers

Constitue la poursuite des deux étapes précédentes (en 5<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup>) et peut prendre la forme de participations à des salons ou forums, ou encore d'autres activités pédagogiques développées en 5<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> qui permettent d'informer sur les métiers et formations.

### Comment préparer et exploiter un salon et un forum ?

#### Objectifs

- S'informer sur les métiers, les emplois et les formations qui y conduisent.
- Élargir et actualiser sa vision du monde professionnel et des formations (connaître les filières de bacs et les possibilités de poursuite d'études au-delà du bac ; repérer les secteurs d'activités).
- Construire un projet personnel et professionnel.

#### Déroulement

##### ■ Avant le salon

##### Étape 1 : s'informer sur le salon

- Repérer sa nature (formations, secteurs, emploi...) et sa structuration (comment est-il conçu et organisé ?).

- Activité : les élèves en petits groupes recherchent ou étudient la documentation concernant le salon. Ils notent ses particularités (salon sur les formations, salon sur les métiers, salon sur les formations et les métiers, présence des formations en alternance ou non...).

À partir du plan, ils identifient les pôles, les établissements présents et préparent concrètement le circuit de la visite.

##### Étape 2 : préparer la visite au salon

- Activité : les élèves se regroupent par pôles d'intérêt. Chaque groupe prépare des questions qui serviront à élaborer un questionnaire commun (mentionner la possibilité d'élargir l'exploration et d'aller au-delà de ce qui est préparé le jour du salon).

On peut s'appuyer pour cette préparation sur les éléments présents sur les sites Internet et ceux distribués dans les établissements scolaires.

##### ■ Pendant le salon

- Faciliter la prise de note par l'intermédiaire du questionnaire réalisé en classe.

##### ■ Après le salon

- Reprendre les éléments recueillis lors du salon ou du forum, les regrouper et les exposer...
- Mentionner tous les éléments qui ont apporté des informations, ce qui a surpris... prendre des notes.
- Organiser, à partir des éléments dont les élèves disposent une démarche de recherche complémentaire en s'appuyant sur des sites, des publications...

# En 2<sup>de</sup> GT, étape d'adaptation

La démarche de construction progressive du parcours se poursuit à ce niveau et intègre dès à présent une démarche d'orientation active. La poursuite d'un travail sur les cursus de formation et les métiers doivent aider l'élève à se déterminer pour la continuité de leurs études en classe de 1<sup>re</sup>. Diverses actions pourront être envisagées permettant à l'élève de se trouver en position de rechercher de l'information auprès d'élèves ou étudiants de classes supérieures à l'occasion de forums ou salons organisés par les établissements.

La seconde est un palier d'orientation, les actions menées doivent avoir pour objectif d'élaborer et formuler un choix d'orientation. Les élèves doivent donc avoir les connaissances nécessaires pour faire un choix à ce moment là de leur parcours : connaissances des voies de formation, connaissances sur la relation formation/emploi, connaissances des procédures...

---

## En début d'année scolaire

○ Organiser une réunion des professeurs principaux de seconde afin de définir le calendrier scolaire des actions d'information et d'aide à l'orientation. Elle pourra permettre de :

### Définir les modalités d'action

- intégrées aux disciplines afin de développer des compétences transversales ;
- spécifiques, séances centrées sur la connaissance des métiers et des formations ;
- individualisées.

### Définir la nature des activités

- par niveau (l'ensemble des classes de 2<sup>de</sup>) ;
- par classe ;
- en groupe (ateliers) ;
- individuelles.

### Déterminer le ou les animateur(s)

- enseignant ;
- professeur documentaliste ;
- conseiller d'orientation-psychologue et leur intervention, seul ou en binôme.

## Prévoir un calendrier des réunions

- en amont de chaque activité ;
- en fin d'année scolaire pour établir un bilan.

---

## Connaissances des voies de formation

○ Proposer aux élèves des plages d'information sur les séries du baccalauréat, leurs débouchés, les grandes lignes des cursus de l'enseignement supérieur, les passerelles.

○ *Dans son établissement :*

- prendre contact avec les professeurs principaux des classes de terminale afin de préparer une rencontre entre les élèves et les professeurs de terminale (plusieurs matières représentées) et les élèves de seconde.

○ Définir les modalités de l'action, intervention en classe ou ateliers de présentation par filière, la durée (une 1/2 journée, 1 journée...).



- Dans un autre établissement (LEGT ou LP) :
  - établir une liste des établissements proposant des filières qui ne sont pas présentes dans l'établissement d'origine et les classer en fonction de critères de distance, d'intérêt des élèves... (cette liste pourra être faite par les élèves au cours d'une séance), définir le nombre de participants (classe entière, élèves volontaires...);
  - prendre contact avec le chef d'établissement d'accueil pour proposer le projet et déterminer sa faisabilité, les dates possibles et le type d'accueil (visite, rencontre avec des élèves et des professeurs...);
  - prévoir le transport.

### Préparation avec les élèves

- Prévoir une séance d'information sur les filières et les poursuites d'étude. Cette séance pourra avoir lieu au CDI et faire intervenir le professeur documentaliste et le conseiller d'orientation-psychologue du lycée.
- Faire élaborer un questionnaire sur les filières et les bacs par les élèves (quel est le programme en 1<sup>re</sup> et en terminale, à qui s'adresse cette filière, est elle faite pour moi, quelles études après ce bac, et après quels débouchés ?...).

### Pendant l'intervention

- Inciter les élèves à poser des questions plus personnelles sur le parcours, la motivation des élèves rencontrés, sur leurs difficultés, leurs méthodes de travail...

### Après l'intervention

- Préparer une présentation des filières pour la réunion parents-professeurs.

---

## Connaissances sur la relation formation/emploi

- Elle peut se faire soit en prolongeant la recherche sur les voies de formation jusqu'à leurs

débouchés, soit à partir d'un métier trouver la ou les voie(s) de formation possible(s).

- La participation à des salons et des forums (*Nuits de l'orientation, Place aux métiers...*) permet d'obtenir de nombreux renseignements mais il faut que les élèves préparent leur visite en fonction du type de manifestation. (cf. page 22 « *Comment préparer et exploiter un salon et un forum* » et page 34 « *Découvrir des métiers dans un salon ou un forum* »).
- Des approches plus thématiques peuvent être organisées, par petits groupes d'élèves volontaires, autour de la connaissance des grands secteurs de l'activité économique, des professions et de leurs conditions d'exercice (compétences, qualités personnelles, contraintes...), de la découverte des champs disciplinaires de l'enseignement supérieur (sciences humaines, sciences, technologies), de la connaissance de soi, de ses goûts et potentialités.

---

## Connaissances des procédures

- Les réunions parents-professeurs aborderont le choix des séries du baccalauréat et seront l'occasion d'une première individualisation de l'information et du conseil à l'intention des élèves et de leurs familles. C'est aussi l'occasion de leur expliquer les procédures d'orientation au lycée.

### 2e trimestre

- Les intentions d'orientation et l'avis du conseil de classe

### 3e trimestre

- Les demandes d'orientation (passage dans une ou plusieurs séries de 1<sup>re</sup>, redoublement, réorientation), la décision d'orientation, la rencontre avec le chef d'établissement, l'appel, l'affectation dans un autre établissement.

# En classe de 1<sup>re</sup>, étape d'approfondissement

Dans la poursuite des actions développées en classe de 2<sup>de</sup>, de nouveaux rendez-vous viennent ponctuer cette étape d'approfondissement, faisant entrer l'élève dans une démarche plus approfondie d'orientation active. Cette étape comprendra :

## L'entretien personnalisé d'orientation

○ Il a pour objectif d'accueillir chaque élève dans le cycle terminal de sa série ou spécialité de baccalauréat. Il permet également lors du dialogue, entre le professeur principal qui bénéficie de l'avis et des conseils du conseiller d'orientation-psychologue et chacun de ses élèves accompagné de leur famille, de voir préciser les débouchés de chacune des formations, enseignement supérieur ou insertion ainsi que d'identifier les démarches à effectuer.

*« L'entretien en classe de 1<sup>re</sup> constitue pour le jeune un point d'étape, un moment d'échange avec son professeur principal sur son projet d'orientation afin d'amener l'élève à se questionner sur son avenir. Sa nouveauté réside essentiellement dans son caractère systématique, les professeurs principaux de 1<sup>re</sup> pratiquant déjà, pour nombre de leurs élèves, ce type d'échanges.*

*[...] La collaboration entre le professeur principal et le conseiller d'orientation-psychologue est indispensable. Ainsi, au terme des entretiens, convient-il notamment que le professeur principal et le conseiller d'orientation-psychologue se rencontrent (avec d'autres professeurs de la classe, le CPE... le cas échéant) pour échanger sur la situation de chaque élève et déterminent ensemble les élèves qui auraient besoin d'un accompagnement spécifique, réalisé selon les situations, par le professeur principal, d'autres professeurs de l'élève ou le COP.*

*Il importe également qu'une information soit délivrée aux parents sur la tenue de ces entretiens et, qu'à l'occasion de rencontres entre les enseignants et les familles ou de rendez-vous individuels à la demande des parents, les familles puissent prendre connaissance des conclusions de l'échange entre le jeune et son professeur principal.»*

Extrait du courrier du 13 novembre 2007 de Madame le Recteur, consultable sur <http://www.ac-caen.fr/orientation/saio-pro.htm>

○ Pour mettre en place l'entretien d'orientation en classe de 1<sup>re</sup>, les professeurs principaux peuvent se référer au guide du SAIO en téléchargement sur le Webclasseur académique (cf. page 40).

○ Ce guide est constitué de deux documents supports : l'un permet au professeur principal de mener l'entretien à partir d'une grille de questions pré-définies et sert de support lors de la réunion de synthèse avec le COP, le CPE ou d'autres professeurs, le cas échéant ; l'autre document, distribué à l'élève avant l'entretien, lui permet de réfléchir à l'avance à plusieurs questions.

○ Les questions adressées à l'élève avant l'entretien portent sur le bilan de sa classe de 1<sup>re</sup> (Déroulement du début d'année ? Points forts ? Points faibles ?...), son avenir (projets professionnels et études post-bac envisagées) et enfin, quelques pistes de réflexion (les éléments pour réussir, les causes d'hésitations éventuelles...).





○ La grille de questions servant de support au professeur principal pendant l'entretien permet de dresser un bilan sur les choix d'orientation déjà réalisés et le projet post-bac, mais aussi, d'inviter l'élève à aller plus loin dans la construction du projet (rencontrer le conseiller d'orientation-psychologue, participer aux actions d'orientation menées au sein de l'établissement (réunions d'information sur les formations, rencontre avec des étudiants...), ou à l'extérieur (forum, journées du lycéen...) et à utiliser les ressources de l'ONISEP.

---

## Une journée de découverte d'un établissement

○ À ce stade de son cursus, l'élève doit être en mesure de lever certaines hésitations en terme de choix de poursuites d'études en établissement d'enseignement supérieur. Se déplacer, rencontrer des enseignants et/ou des étudiants peuvent contribuer à l'aider à faire ses choix.

De fait, tout élève devra effectuer une journée dans une université, un institut universitaire de technologie, une section de technicien supérieur ou une classe préparatoire aux grandes écoles.

○ Les *Journées du Lycéen* constituent désormais un rendez-vous incontournable dans l'académie de Caen, moment clé pour les lycéens qui entrent dans la période de leur choix d'orientation post baccalauréat.

○ Pilotées par le SAIO et réalisées en partenariat avec l'université et l'ensemble des lycées, elles constituent l'un des axes majeurs de la politique académique en faveur de l'orientation post-baccalauréat.

Ces trois jours permettent aux élèves de première de tous les lycées publics et privés sous contrat de se rendre dans les établissements d'enseignement supérieur des trois départements, susceptibles de les accueillir après le baccalauréat. Conférences, visites de locaux, rencontres avec des étudiants, dialogue avec des enseignants... sont au programme en fonction des modalités d'accueil proposées.

○ Consultation en ligne sur le site du SAIO (<http://www.ac-caen.fr/orientation/saio-pro.htm>), qui répertorie l'ensemble des formations post baccalauréat de l'académie participant à cette opération.

○ Un flyer sera distribué dans les lycées publics et privés sous contrat de l'académie à l'attention élèves de terminale générale, technologique ou professionnelle.

Il renseigne sur les modalités d'accueil proposées (conférences, visite des locaux, rencontre avec les étudiants et les enseignants...).



# En terminale, étape d'orientation

Cette dernière étape prépare à la poursuite d'études dans l'enseignement supérieur ou à l'insertion professionnelle. Enfin, à ce stade l'élève arrivera au terme de son parcours de découverte des métiers et des formations. Son livret personnel de suivi (le Webclasseur) lui permettra de garder une trace de ses activités, de ses expériences, des savoirs acquis tout au long de ce parcours, lui donnant de fait sa dimension personnelle.

## Cette étape sera composée :

### ○ D'un entretien personnalisé d'orientation

Il a pour objectif d'accompagner chaque élève dans les nouvelles procédures d'admission post-bac dans le cadre de l'orientation active en lycée.

Dans ce cadre, le professeur principal peut s'appuyer sur l'expertise du conseiller d'orientation-psychologue, ainsi que sur des enseignants du supérieur qui souhaiteraient s'associer à la démarche (démarche prévue pour l'université dans le cadre du portail unique).

Enfin, cet entretien a vocation à préparer le conseil de classe dédié à l'orientation qui, prenant connaissance des intentions de chaque lycéen, porte un avis ou conseil sur celles-ci.

Pour les élèves de terminale technologique ou professionnelle, cet entretien doit favoriser la bonne appropriation des conditions nouvelles d'admission dans les filières techniques supérieures.

### ○ D'un conseil de classe dédié à l'orientation au cours du second trimestre

### ○ D'un accompagnement personnalisé

Réservé aux élèves qui souhaitent quitter le système éducatif à l'issue de l'obtention de leur diplôme. Il devra leur permettre d'être en capacité de rédiger un CV, de se préparer à un entretien d'embauche et repérer les divers guichets favorisant l'accès à l'emploi dans la région.

## L'orientation active

○ **L'orientation active** a pour but d'informer les lycéens de terminale qui souhaitent s'engager dans des formations supérieures, afin de leur éviter des filières qui ne sont pas adaptées à leur parcours : soit parce qu'ils sont insuffisamment préparés, soit parce qu'ils n'en connaissent pas les exigences, soit parce que les débouchés sont restreints.

L'orientation active, c'est un meilleur accompagnement en amont afin de réduire le taux d'échec. Elle permet aux lycéens de choisir la filière ou la voie qui correspond le mieux à leurs aptitudes et à leurs goûts.

○ Le lycéen de terminale, ses parents et le professeur principal construisent un projet d'orientation. Il tient compte de ses résultats scolaires au cours de la première et de la terminale et prend appui sur les recherches et les informations recueillies par le lycéen lors de sa scolarité, en particulier la visite d'un établissement de formations supérieures effectuée en 1<sup>re</sup>.

Le lycéen doit être capable d'évaluer la pertinence des ses choix d'orientation et sa capacité à intégrer une filière qui lui correspond et où il pourra suivre une formation qualifiante pour s'assurer un avenir professionnel.





○ L'entretien personnalisé d'orientation permet de remplir un document de dialogue, qui sera réalisé dans l'établissement, et sur lequel seront portées à la connaissance du conseil les intentions de l'élève.

○ Ce conseil de classe est donc maintenant dédié à l'orientation. Il est organisé entre janvier et début février, c'est-à-dire avant ou au début des préinscriptions dans l'enseignement supérieur. Il donnera, sous la présidence du chef d'établissement ou de son représentant, un avis à chaque lycéen sur ses intentions d'orientation post-baccalauréat.

Cet avis n'a valeur que de conseil destiné à éclairer les choix de l'élève, qui pourra solliciter l'accompagnement du professeur principal dans les démarches à entreprendre ou dans la constitution des dossiers.

Par ailleurs, cet avis indicatif ne fait pas obstacle et ne se substitue pas aux procédures prévues pour les CPGE, les STS ou encore les sections d'IUT.

---

## La procédure d'admission post-bac

○ Le site [www.admission-postbac.fr](http://www.admission-postbac.fr) permet aux lycéens de s'informer sur les différentes formations et de faire ses demandes de poursuite d'études.

Il est fortement conseillé aux lycéens de se connecter sur le site dès son ouverture (au mois de décembre) pour se familiariser avec le contenu et l'ensemble de la procédure et de s'informer sur les formations (contenu, lieu...) en utilisant le moteur de recherche.

## L'admission post-bac se fait en quatre étapes :

- l'inscription sur Internet ;
- la constitution des dossiers « papier » ;
- la consultation des résultats ;
- la réponse du lycéen et l'inscription administrative.

Les informations détaillées se trouvent sur le « *Guide d'information pour l'admission post-bac* » en ligne sur le site.

○ Dans le cadre de l'orientation active, l'université peut proposer un avis personnalisé à l'élève qui a émis ses vœux de formation.

Il doit pour cela constituer un dossier à retirer auprès de l'université concernée. Ce dossier doit comporter les bulletins de l'année en cours et de l'année précédente, les résultats des épreuves anticipées du baccalauréat de première.

L'élève doit préciser également le domaine, la mention de la licence qu'il a choisie et éventuellement les autres filières envisagées.

○ L'université examine le dossier et en fonction de son projet, de son parcours et de la filière demandée, elle donne un avis qu'il n'est pas contraint de suivre.

○ Elle peut :

- le conforter dans son choix ;
- lui conseiller une autre filière mieux adaptée ;
- lui proposer un entretien pour un conseil personnalisé ou une information collective organisée par l'université (rencontres entre lycéens, étudiants et enseignants).

○ Elle informe également sur des données concrètes de l'établissement universitaire : taux de réussite et d'insertion professionnelle des formations, capacités d'accueil.

# En 2<sup>de</sup> professionnelle ou en 1<sup>re</sup> année de CAP

La démarche développée en 2<sup>de</sup> GT l'est également à ce niveau, d'autant plus que la généralisation du Bac Pro conduira un nombre plus croissant de ces bacheliers à poursuivre leur formation au delà du baccalauréat. Cependant, afin de lutter contre le décrochage et pour éviter les sorties sans qualification, il devra être prévu : un entretien personnalisé d'orientation.

Organisé en phase d'accueil, il doit permettre d'identifier les besoins des élèves pour construire leur parcours mais aussi un accompagnement renforcé si des difficultés particulières sont révélées.

Cet entretien est conduit par le professeur principal qui bénéficie de l'expertise du conseiller d'orientation- psychologue.

## L'entretien personnalisé d'orientation

- Il doit avoir lieu dès que possible en début d'année pour établir une relation de dialogue et de confiance avec l'élève. La présence des parents est souhaitable afin d'associer la famille au projet de l'élève, à sa motivation et donc à sa réussite.

- L'entretien permettra de mettre en place l'accompagnement nécessaire : remédiation pédagogique ou éducative, démarches documentaires, entretiens d'orientation approfondis avec le conseiller d'orientation-psychologue...

- Pour préparer cet entretien, vous pouvez vous réunir, avec les autres professeurs principaux de seconde professionnelle et demander l'intervention du conseiller d'orientation-psychologue. Il pourra vous aider à créer une grille d'entretien commune et vous conseiller pour la présentation du cycle professionnel.

## Le cycle professionnel et la présentation du champ professionnel particulier

### ■ En CAP

- C'est un cycle de 2 ans qui conduit à un premier niveau de qualification. Il permet aux élèves qui le souhaitent d'accéder rapidement à la vie

active. Il permet également de rejoindre le cycle du baccalauréat professionnel en 3 ans, au niveau de la 1<sup>re</sup> professionnelle.

- L'élève devra alors le signaler afin que soit mis en place un dispositif d'accompagnement personnalisé.

### ■ En seconde professionnelle

- Première étape du cycle de 3 ans vers le bac pro, elle ne constitue pas un palier d'orientation et comme pour les autres cycles, un redoublement n'intervient, au cours de ces 3 ans, qu'à la demande de la famille, ou avec son accord.

Toutefois les élèves peuvent demander à changer de spécialité de bac pro, à rejoindre une 2<sup>e</sup> année de CAP ou à passer en première technologique.

- Le bac pro permet d'entrer dans la vie active ou de poursuivre ses études en formation supérieure (BTS/DUT) (cf. *bulletin officiel n° 5 du 29 janvier 2009*).

- Le point avec chacun sur les conditions concrètes de son orientation et de son affectation et sur le vécu personnel de cette orientation. Il est important de revenir sur le parcours scolaire de l'élève : quelle est son origine scolaire (3<sup>e</sup>, 3<sup>e</sup> SEGPA, 3<sup>e</sup> DP6) ? Quels étaient ses points forts et ses points faibles ? Quels étaient ses vœux d'orientation ? Est-ce son premier vœu qui a été satisfait ? S'adapte-t-il bien au lycée professionnel ?





○ Toutes ces questions doivent vous permettre de mieux comprendre l'élève et de montrer l'intérêt que vous lui portez.

Elles peuvent également vous permettre de relever des signes de décrochage, mais attention il est alors important de prendre l'avis de la communauté éducative, collègues et conseiller d'orientation-psychologue (cf. « *Lutter contre le décrochage scolaire* » ci-dessous.)

---

## En première et terminale professionnelle

### L'entretien personnalisé d'orientation

Il permet de préparer avec les élèves l'après bac en faisant le point sur leur scolarité et en leur présentant les possibilités d'études.

#### ■ En première professionnelle

Il favorise la bonne appropriation des conditions nouvelles d'admission dans les filières techniques supérieures (sections de techniciens supérieurs ou instituts universitaires de technologie) et en particulier l'accès en BTS pour les bacheliers professionnels et technologiques (BOEN du 1<sup>er</sup> septembre 2005 - décret n° 2005-1037 du 26 août 2005).

#### ■ En terminale

Il permet soit de préparer l'insertion dans la vie active, soit de les accompagner dans la procédure d'admission post-bac (cf. page 27 « *L'entretien personnalisé d'orientation en terminale* »). Un accompagnement personnalisé pourra alors être mis en place sous la forme d'une aide individualisée, d'un tutorat, d'un soutien...

---

## Lutter contre le décrochage scolaire

Dans tous les collèges et lycées de l'académie, une cellule de veille doit être mise en place pour :

■ repérer les décrocheurs potentiels ;

■ leur apporter des réponses adaptées : personnalisation de l'accueil dès le début d'année, tutorat, accompagnement scolaire, PPRE parcours individualisé dérogatoire... ;

■ évaluer régulièrement leur évolution.

○ La composition de la cellule de veille, son fonctionnement et la périodicité de ses réunions dépendent du type d'établissement. Il convient qu'un animateur de la cellule de veille soit désigné et clairement identifié par les élèves et les personnels dans chaque établissement.

○ Le chargé de mission départemental MGI est à la disposition des EPLE pour aider les chefs d'établissement dans la mise en place de cellules de veille, notamment grâce à des actions de formation sur site inscrites au PAF.

○ Le chargé de mission départemental MGI est par ailleurs à la disposition des établissements concernés et intéressés pour l'aide au montage du dossier.

○ Les lycées professionnels supports des pôles d'insertion ont en outre la possibilité de prendre appui sur les compétences des coordonnateurs MGI pour accompagner leur politique de prévention.

#### → Pour en savoir plus :

##### Aide au montage des projets, volets pédagogiques

###### Département du Calvados :

■ Sylvain ADAM

Tél. 02 31 45 95 00

sylvain.adam@ac-caen.fr

###### Département de la Manche :

■ Charles TRUONG DINH

Tél. 02 33 53 53 21

charles.truong-dinh@ac-caen.fr

###### Département de l'Orne :

■ Laurent BRUYERE

Tél. 02 33 32 00 12

laurent.bruyere@ac-caen.fr

# L'entretien personnalisé

Un accompagnement renforcé : en classe de troisième, en classe de première et terminale de la voie générale, technologique ou professionnelle des lycées, et en première année des sections professionnelles de lycées, chaque élève bénéficie d'un entretien personnalisé d'orientation. La participation des parents doit y être systématiquement recherchée.

L'objectif est d'instaurer une relation de dialogue entre le professeur principal et chacun de ses élèves (et sa famille) à propos de son parcours de formation et d'insertion de façon à mettre en place l'accompagnement personnalisé nécessaire : remédiation pédagogique ou éducative, démarches documentaires, entretiens d'orientation approfondis avec le conseiller d'orientation-psychologue, etc.

L'entretien personnalisé d'orientation permet d'identifier les obstacles pour construire l'ambition de chacun. Il concerne tous les élèves et contribue à l'égalité des chances.

## Modalités pratiques

### Les acteurs

○ L'entretien personnalisé d'orientation est conduit par le professeur principal, qui pourra s'appuyer sur l'expertise des professionnels de l'orientation (directeurs du centre d'information et d'orientation, conseillers d'orientation-psychologues).

**Le professeur principal**, interlocuteur privilégié des parents et des élèves, mobilise ses connaissances dans le domaine de l'orientation pour aider l'élève et ses parents dans la construction du parcours de formation et d'insertion, compte tenu de sa « responsabilité particulière dans le suivi, l'information et la préparation de l'orientation des élèves » à tous les niveaux de leur cursus.

**Le conseiller d'orientation-psychologue** vient en appui pour la préparation et le suivi de ces entretiens par une information pratique et concrète, à la fois générale et locale, sur les filières, leurs procédures, leur sélectivité, les chances prévisibles de réussite, les débouchés.

Il apporte aussi sa connaissance en matière de programmes, d'initiatives, d'événements et de ressources d'information pour l'orientation.

Il réalise les entretiens d'orientation approfondis lorsqu'une problématique plus complexe le justifie, notamment à la demande du professeur

principal ou directement à celle des élèves et de leurs parents eux-mêmes.

Le CIO inscrit dans son programme d'activité le soutien qu'il met en œuvre pour ces entretiens, en collaboration avec le chef d'établissement.

### La mise en place

○ Les entretiens personnalisés d'orientation prennent place dès que possible après la rentrée scolaire. Ils se tiennent autant que possible dans un lieu favorisant la discrétion de l'échange.

Le pôle ressources pour l'orientation du centre de documentation et d'information (CDI) peut être utilisé à cette occasion de manière à la faire connaître aux parents.

L'organisation de ces entretiens relève du chef d'établissement qui l'intègre dans le programme pluriannuel des actions retenues pour la mise en œuvre du parcours de découverte des métiers et des formations. Elle implique un travail en commun avec le centre d'information et d'orientation. Chaque fois que cela est utile, cette organisation est identifiée dans la programmation de l'accueil des élèves. Elle est inscrite dans le projet d'établissement.



## Les niveaux concernés

### Classe de troisième

○ En classe de troisième, l'entretien personnalisé d'orientation permet de faire connaissance, de fixer les étapes, les progrès nécessaires et les démarches utiles pour préparer la décision d'orientation et d'affectation. Il est l'occasion d'identifier les cursus propres à chaque voie et toutes les modalités de formation possibles.

■ Mise en place d'un entretien d'orientation au bénéfice des élèves de troisième (*circulaire n° 2006-213 du 14 décembre 2006*).

### Classe de première

○ En classe de première, l'entretien personnalisé d'orientation a pour objectif d'accueillir chacun dans le cycle terminal de sa série - ou spécialité - de baccalauréat. Il est l'occasion de préciser les débouchés de chacune des formations, enseignement supérieur ou insertion, d'identifier les démarches à effectuer, les étapes à venir. Il permet de préparer la journée à passer dans un établissement d'enseignement supérieur (démarches, exploitation).

○ En **première professionnelle**, il est complété par la communication des conditions spécifiques d'accès aux STS et IUT, et des futures conditions d'insertion par l'utilisation du service public de l'emploi.

### Classe de terminale

○ En classe de terminale, l'entretien personnalisé d'orientation accompagne chaque élève dans les nouvelles procédures d'admission post-bac dans le cadre de l'orientation active et du dossier unique. En particulier, il prépare le conseil de classe consacré à l'orientation qui, prenant connaissance des intentions d'inscription post-bac de chaque lycéen, porte un avis ou conseil sur celles-ci.

○ En **terminale technologique ou professionnelle**, il favorise la bonne appropriation des condi-

tions nouvelles d'admission dans les filières techniques supérieures (sections de techniciens supérieurs ou instituts universitaires de technologie) :

■ l'accès en BTS pour les bacheliers professionnels et technologiques (*BOEN du 1<sup>er</sup> septembre 2005 - décret n° 2005-1037 du 26 août 2005*) ;

■ l'admission en BTS pour les bacheliers technologiques (*article 3 du décret n° 2007-540 du 11 avril 2007*) ;

■ l'accès en IUT pour les bacheliers technologiques (*article 4 du décret n° 2008-265 du 17 mars 2008*).

### Première année des sections professionnelles de lycées

○ En première année de CAP et en seconde professionnelle, l'entretien personnalisé d'orientation permet l'accueil dans le cycle professionnel et la présentation du champ professionnel particulier.

Il permet de faire le point avec chacun sur les conditions concrètes de son orientation et de son affectation, et sur le vécu personnel de cette orientation. Il est l'occasion d'interroger chaque jeune sur sa relation à la qualification professionnelle, sur les perspectives d'évolution propres au secteur de formation envisagé.

Ce contact initial contribue à mettre en place une relation de confiance avec l'adulte. Il permet aux enseignants de mieux connaître les élèves qu'ils auront en charge, pour les aider à reprendre confiance en leurs capacités. Il permet aussi de programmer des remédiations éducatives et pédagogiques sans attendre.

Il est un élément essentiel dans la lutte contre le décrochage scolaire et les sorties sans qualification.

Source : <http://eduscol.education.fr/>

# Matières scolaires et professions



## Objectifs pédagogiques

- Engager un dialogue sur le sens, les objectifs, les méthodes, le programme, des différentes matières scolaires et leur place dans la vie professionnelle (le professeur peut également aborder avec les élèves une discussion sur les raisons professionnelles de son choix de la discipline scolaire qu'il enseigne).
- Préparer l'entretien d'orientation.

## Méthode et déroulement des activités

À partir d'une liste de métiers (élaborée par l'enseignant, par les élèves eux-mêmes, tirée du «*Dico des métiers*» ou des «*Fiches métiers*» de l'Onisep...) les élèves, par groupes :

- Classent ces métiers, pour une ou plusieurs disciplines, en 4 catégories :
  - ceux pour lesquels cette discipline est la base du métier ;
  - ceux qui nécessitent une bonne maîtrise de cette discipline ;
  - ceux pour lesquels des compétences dans cette discipline sont un atout ;
  - ceux pour lesquels elle n'intervient pas.

- Ils mettent en commun leurs classements qu'ils explicitent et défendent au cours d'un débat ;
- Chaque élève choisit un métier qui l'intéresse et analyse la cohérence de son choix avec son intérêt et ses résultats dans la ou les disciplines concernées.

## Prolongement

- Préparer la présentation de métiers par des professionnels, la visite d'entreprises ou d'établissements de formation sous l'angle des compétences et des savoir-faire.

## Commentaires

- On peut soit faire plusieurs groupes qui étudient la même discipline et confronter les points de vue ; soit un groupe par discipline et faire réagir les élèves sur le fait qu'un même métier puisse être relié à plusieurs disciplines mais dans des catégories différentes.
- Cette activité peut être envisagée en 4e, dans sa partie classement des métiers.

---

À partir d'une activité proposée par le Cio de Sarrebourg (académie de Nancy Metz).

# Découvrir des métiers dans un salon ou un forum



## Objectif général

Préparer des rencontres avec des professionnels au cours d'un salon ou d'un forum.

## Objectifs pédagogiques

- Développer les compétences de recherche d'information.
- Identifier et répertorier les descripteurs d'un métier, les différentes caractéristiques.
- Mettre en relation métier et intérêts.

## Méthode et déroulement des activités

Cette activité se prépare à partir du guide «*Découverte des métiers*» publié par la délégation régionale de l'ONISEP de Caen. Ce guide est diffusé aux élèves de 3<sup>e</sup> et de 2<sup>de</sup> et peut également être téléchargé sur le site régional de l'ONISEP de Caen (<http://www.onisep.fr/caen>)

- Cerner, par un questionnaire, les centres d'intérêt et les activités correspondantes :
  - les élèves lisent les 44 propositions du questionnaire d'intérêt, puis ils choisissent 5 de ces propositions ;
  - à partir de ces propositions, ils font le lien avec des activités.
- Identifier et répertorier les descripteurs d'un métier, les différentes caractéristiques :
  - au CDI, découvrir le Kiosque et ses thématiques ;
  - à partir des documents du CDI, les élèves cherchent des informations sur le ou les métier(s) qui leur plait(sent) le plus ;
  - à partir du plan de la manifestation et des documents (s'il y en a) fournis par les organisateurs, les élèves choisissent leur parcours pour découvrir la manifestation et notent les lieux où ils pensent pouvoir rencontrer les professionnels qui les intéressent ;
  - les élèves préparent les questions qu'ils souhaitent poser aux professionnels rencontrés. Le guide propose des

thèmes à aborder et des questions types, mais il est préférable que chaque élève reformule les questions ou en trouve de nouvelles afin de s'approprier le questionnaire.

- Mettre en relation métier et intérêts :
  - après la visite et l'interview des professionnels, les élèves sont amenés à faire un bilan ;
  - ils reprennent les activités liées à leurs centres d'intérêts et font une synthèse des informations qu'ils ont recueillies sur les métiers ;
  - ils peuvent ainsi comparer les deux et mettre en évidence des points communs et des différences.

## Prolongements

Au regard de ce bilan, les élèves peuvent être amenés à s'interroger à nouveau sur leurs intérêts et les activités qui y sont liées.

Suite à leurs recherches et à la rencontre avec un professionnel, leur représentation du métier a-t-elle été modifiée ? De quelle manière ?

## Commentaires

Cette activité peut être proposée pour des métiers que l'élève ne connaît pas et qu'il choisit dans une liste que lui fournit son professeur, des métiers de son entourage familial, des métiers présents dans son établissement, dans son quartier...

## La mini-entreprise

Dans l'académie de Caen, neuf mini-entreprises ont été créées en collège à titre expérimental dans le cadre de l'option DP3 pendant l'année scolaire 2008-2009.

### Qu'est-ce qu'une mini-entreprise ?

○ Une mini-entreprise est créée par des élèves volontaires de collèges et de lycées ou des apprentis.

Elle fonctionne en « miniature » et prend la forme d'une société anonyme sous forme coopérative et ne comporte aucune simulation.

Elle a pour but pédagogique de développer, pendant le cursus de formation, la créativité, le sens des responsabilités et l'esprit d'initiative des jeunes, en les initiant au fonctionnement d'une véritable entreprise : leur entreprise.

### Qui accompagne les mini-entrepreneurs ?

○ L'enseignant de l'établissement référent du projet.

○ Des conseillers professionnels bénévoles qui peuvent intervenir sur deux niveaux : l'animation de séances de travail sur une thématique de l'entreprise ou bien le parrainage d'une mini-entreprise en accompagnant leur quotidien.

○ Un coordinateur de l'association *Entreprendre pour apprendre*.

### Une expérimentation en 2008/2009

○ Une convention de partenariat a été signée entre le conseil régional de Basse-Normandie,

*Entreprendre pour apprendre* et l'académie de Caen pour développer le dispositif des mini-entreprises.

○ 9 collèges de Basse-Normandie ont expérimenté le dispositif des mini-entreprises cette année scolaire dans le cadre de l'option découverte professionnelle 3 heures.

○ Un championnat régional permettant de qualifier 2 mini-entreprises pour le championnat national a eu lieu le 13 mai dernier en présence de Mme le recteur d'académie, du vice-président de région en charge de l'Éducation et de professionnels.

### Une généralisation du dispositif pour 2009/2010

○ Création de l'association régionale *Entreprendre pour apprendre* Basse-Normandie le 26 mai 2009.

○ Présentation du projet pédagogique les 27 et 29 mai 2009 auprès de collèges, lycées, CFA (près de 80 établissements).

#### → Pour en savoir plus :

■ **Hervé CALLEJA**  
Chargé de mission Métiers-Formations  
Tél. 02 31 30 08 71  
Mail : herve.calleja@ac-caen.fr

■ **Myriam THELU**  
Ingénieur pour l'École  
Tél. 02 31 30 16 52  
Mail : myriam.thelu@ac-caen.fr

# Constitution d'une fiche



## Objectif général

Organiser les connaissances en vue d'encourager l'autonomie des élèves.

## Objectifs pédagogiques

- Structurer les représentations des métiers en prenant en compte la notion de descripteur.
- Développer les compétences de recherche d'information, notamment en utilisant le Kiosque Onisep au CDI.

## Méthode et déroulement des activités

- Consultation des ressources du Kiosque, de sites internet présentant des métiers (vidéos comprises)...
- Prise de notes, synthèse, hiérarchisation et mise en forme des informations recueillies.
- Constitution de la fiche ou du dossier selon le canevas fourni.

## Modalités

- Plusieurs séances d'une heure par demi-classe.
- Accès au Kiosque Onisep du CDI.
- Alternance des sources d'information papier et informatisée.

## Production

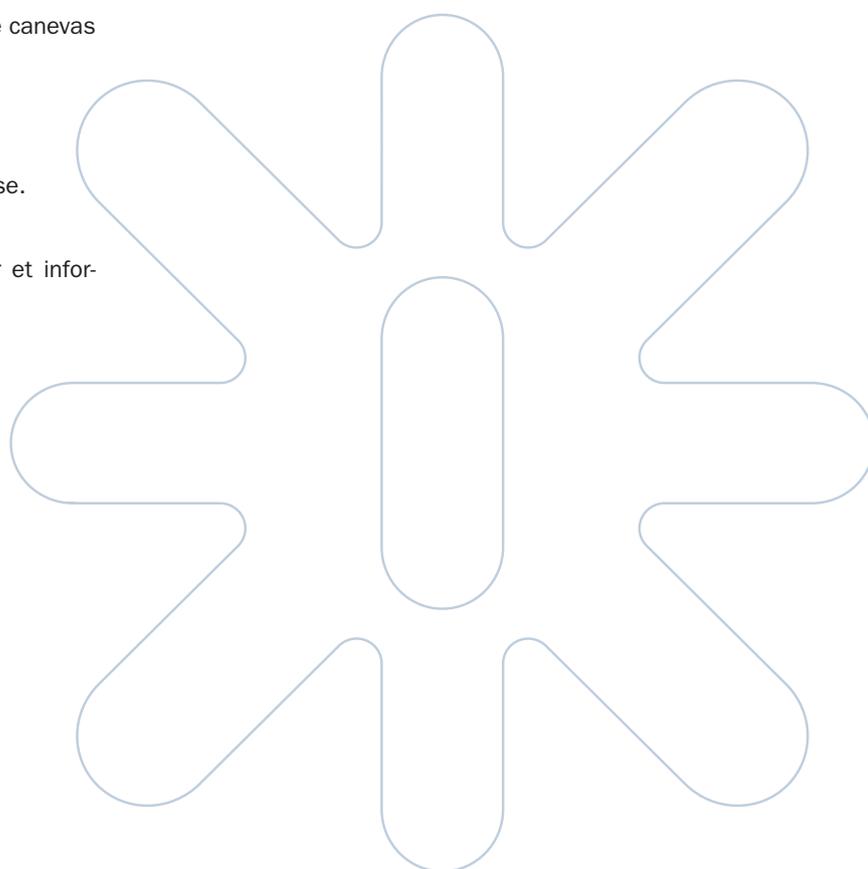
Constitution d'une fiche métier.

## Prolongements possibles

- Présentation orale, exposition...
- Débats, discussions, au sein de la classe, entre plusieurs classes, voire avec une ou plusieurs classes d'autres établissements du bassin.

## Commentaires

Cette activité peut être poursuivie en insistant alors sur le lien entre les activités professionnelles, les enseignements, les formations et les diplômes, dans l'optique de définir des stratégies de construction de projets.



---

À partir d'une activité proposée par le Cio de Digoïn (académie de Dijon).

Source : « Au collège : le parcours de découverte des métiers et des formations 2008 ».

# Construction d'un organigramme des formations



## Objectif général

Organiser les connaissances sur les formations.

## Objectifs pédagogiques

- Sélectionner, parmi un ensemble d'informations, les éléments pertinents relatifs aux parcours de formation de professionnels interviewés.
- Restituer oralement ces éléments à l'ensemble de la classe.
- Mettre ces éléments en relation avec ceux apportés par chacun des élèves de la classe.
- Classer, hiérarchiser, structurer pour parvenir, en fin de séance, à la réalisation d'un organigramme des formations.

## Méthode et déroulement des activités

- Permettre à chaque jeune, suite à une rencontre avec un professionnel (dans un forum des métiers notamment), d'identifier le parcours de formation suivi par ce dernier.
- Effectuer, en début de séance, un recensement oral des différents professionnels rencontrés par les élèves de la classe. Lister «pêle-mêle» au tableau les métiers cités.
- Demander ensuite aux jeunes de hiérarchiser « empiriquement » ces métiers en fonction de la durée d'études et des diplômes qu'il leur paraît nécessaire pour les exercer.
- Interroger ensuite les élèves pour dégager le (ou les) métier(s) qui, à leur sens, est (sont) le plus rapidement accessible(s) à l'issue du collège (niveau CAP-BEP).
- Si les réponses divergent, faire intervenir les élèves qui ont eux-mêmes interviewé les professionnels cités.
- Commencer au tableau le schéma des études post 3<sup>e</sup>, en représentant d'abord la voie professionnelle (il conviendra, bien sûr, d'en expliquer l'évolution actuelle, en intégrant le bac pro 3 ans dans le schéma).
- Poursuivre avec les métiers accessibles au niveau bac, puis bac + 2, etc. en faisant à nouveau appel aux témoignages des professionnels relayés par les élèves.

○ Poursuivre, au fur et à mesure, l'organigramme au tableau.

On peut demander aux élèves de reproduire au fur et à mesure l'organigramme sur une feuille blanche ou, plus simplement, de compléter un organigramme «à trous» préparé à l'avance.

Si les élèves font mention de parcours atypiques suivis par les professionnels, ceux-ci seront abordés en fin de séance, mais on cherchera avant tout à présenter, pour la(les) profession(s) concernée(s), le parcours le plus linéaire possible.

○ Pour que l'activité fonctionne, il faut préalablement insister auprès des élèves pour qu'ils n'oublient pas :

- d'aborder l'aspect formation au cours de l'interview qu'ils vont mener auprès des professionnels (lors du *Forum des métiers*) ;
- d'apporter le compte rendu écrit de cette interview le jour où l'action doit avoir lieu.

## Production

Réalisation d'un organigramme des formations.

## Prolongements

Exploitation possible de l'organigramme des filières de formation en fin de 4<sup>e</sup>, si une sensibilisation à l'orientation débute à ce niveau. Il sera alors enrichi en 3<sup>e</sup>, à l'occasion des séances d'information sur les poursuites d'études post 3<sup>e</sup>.

## Commentaire

- Ce type d'action peut également faire suite à un travail de recherche documentaire sur les métiers, chaque jeune travaillant sur un métier différent et en veillant à ce que l'éventail des professions et des diplômes représentés soit le plus large possible.
- Cette activité peut être menée dès la 5<sup>e</sup>, pour sa partie enquête lors d'un forum. Les élèves seront alors sur l'objectif « sensibiliser, découvrir des métiers ».

À partir d'une activité proposée par la délégation régionale Onisep de Poitou Charentes.

# Préparer une séquence d'observation en entreprise



## Objectif général

- Mettre en relation ses informations avec ses attentes.
- Construire des connaissances.

## Objectifs pédagogiques

- Mettre en relation des buts et des moyens.
- Se projeter.

## Méthode et déroulement des activités

### Dans un premier temps

- Faire s'exprimer les attentes. Chaque élève répond aux questions suivantes...

Trouver :

- trois choses que j'ai envie de découvrir pendant le stage ;
  - trois démarches pour trouver un lieu de stage ;
  - trois qualités personnelles que j'ai envie d'exprimer pendant le stage ;
  - quelles questions, appréhensions, remarques par rapport à ce stage.
- Mise en commun qui permet d'échanger, de mutualiser et de déterminer des consignes de recherche d'entreprise.

### Dans un deuxième temps

- Les élèves recherchent, par petits groupes, toutes les questions à poser pendant le stage. Les réponses sont mises en commun et classées par rubriques (« carte de

visite », historique de l'entreprise, son activité, ses personnels, l'organisation du travail, ses partenaires...) ; cette activité peut être menée avec le professeur de technologie.

- Après une mise en commun, la classe détermine un guide commun d'observation.

### Dans un troisième temps

- Les élèves procèdent de la même façon pour créer un guide d'enquête sur un métier : questions à poser pour mieux connaître l'activité, les conditions de travail, l'environnement de travail, les relations avec les autres professionnels de l'entreprise, son parcours...

## Production

- Une fiche de présentation de l'entreprise.
- Une fiche métier.

## Prolongements

- Organiser une présentation, par les élèves, des entreprises découvertes.
- Créer, avec les enseignants d'arts plastiques et de technologie, une maquette « type » de l'organisation d'une entreprise.

## Commentaires

On peut demander aux élèves de s'intéresser plus particulièrement aux parcours de formation des professionnels qu'ils vont rencontrer. Ils pourront alors produire un schéma des formations par fonction de l'entreprise.

---

Activité proposée à partir d'actions menées dans l'académie de Nantes.

Source : « Au collège : le parcours de découverte des métiers et des formations 2008 ».

# Des ressources pour contribuer au parcours de découverte

## Le Kiosque en CDI

Les collégiens et les lycéens s'attendent à trouver au centre de documentation et d'information (CDI) de leur établissement une information pertinente sur les formations et les métiers.

Aujourd'hui les supports d'information sont écrits et numériques, les attentes des jeunes changent et leur façon d'aborder l'information également.

○ Le Kiosque de l'ONISEP est un concept de classement de documents dédié à l'information pour l'orientation dans les CDI et les CIO.

Il intègre les informations issues de sources diverses (Onisep, fédérations professionnelles, entreprises...) dans un classement par thématiques. Il permet une diversité de points d'entrée (métiers, intérêts...), l'autonomie de la démarche de recherche d'information et offre un mode d'accès et de recherche documentaire informatisé.

○ Les ressources documentaires présentes dans le Kiosque varient en fonction des établissements.

Il est important, pour organiser des animations autour de la problématique de l'orientation, de connaître le fond documentaire dont vous pouvez disposer. Vous pouvez solliciter le professeur documentaliste de votre établissement pour vous présenter ce fond documentaire.

Vous pouvez également demander l'aide du conseiller d'orientation-psychologue, qui pourra éventuellement mettre à votre disposition les ressources du CIO et vous présenter les documents et leur utilité pédagogique.

○ L'ONISEP met à votre disposition des ressources documentaires sur tous supports (textes imprimés, vidéos, cédéroms, dvd vidéo, sites web). Ces ressources s'articulent autour de quatre thèmes :

### Ressources sur le monde professionnel

Cette collection propose, sur différents supports, des éléments d'analyse sur les métiers, les secteurs d'activité, l'organisation des entreprises, l'emploi et l'insertion.

○ Vous y trouverez des données d'information générale et des pistes d'utilisation de ces informations avec vos élèves.

### Ressources sur le système éducatif

L'objectif de cette collection est de vous fournir des clés pour décoder l'organisation et l'évolution du système éducatif.

○ Sont mis à votre disposition, des exemples d'actions mises en oeuvre par des équipes éducatives.



### Ressources sur les activités de classe

Dans cette collection, vous trouverez des documents proposant des activités de classe pour faciliter la mise en place des dispositifs de découverte des métiers, découverte professionnelle et orientation active au collège et au lycée.

Une partie de ces productions prend appui sur les disciplines pour découvrir les métiers.

### Ressources sur les métiers et les formations

Différentes collections de l'ONISEP abordent le thème des métiers et des formations :

- la collection «*Parcours*» permet de découvrir les métiers dans leur environnement professionnel, et les formations qui y conduisent. Chaque numéro est structuré en quatre grandes parties : emploi, métiers, études et guide pratique ;

- la collection «*Voie Pro*» traite, par domaine d'activité, des métiers et diplômes professionnels recherchés par les employeurs. Fiches pratiques et témoignages permettent une approche concrète et vivante ;

- La collection «*Zoom*» éditée en partenariat avec les branches professionnelles présente de façon simple un secteur d'activité et ses métiers phares. Des chiffres, des interviews... ;

- La collection «*Infosup*» a pour thème la découverte des différentes filières d'études supérieures.

○ L'ONISEP vous propose également des clips métiers et des portraits de jeunes professionnels (en DVD), ainsi que de nombreux guides thématiques, des fiches métiers...

## Internet

### Le site du SAIO

Les rubriques de ce site mettent à votre disposition de nombreuses informations telles que :

- les actualités de l'orientation dans l'académie de Caen (salons, forums, portes ouvertes, inscriptions...);
- s'informer sur les procédures d'orientation ;
- s'informer sur les procédures d'affectation ;
- *Les Journées du lycéen...*

○ La rubrique **Parcours de Découverte des Métiers et des Formations** vous fournit l'adresse internet, le login et le mot de passe du Webclassroom académique.

Ce dernier a été mis en place afin de mettre à disposition des équipes éducatives l'ensemble des ressources et outils pédagogiques qui leur permettront d'assurer leur mission.

### Le site de l'ONISEP national et régional

Toutes les informations destinées aux collégiens, aux lycéens, aux parents et aux équipes éducatives se trouvent sur le site de l'ONISEP

○ Vous pourrez y découvrir les filières d'études, à travers des schémas et des définitions, y chercher un (ou des) établissement(s) et vous informer sur les formations auxquelles il(s) prépare(nt), accéder aux fiches métiers, aux fiches diplômes, regarder les vidéos en ligne (clips sur les métiers, les études...) via [oniseptv.onisep.fr](http://oniseptv.onisep.fr), podcaster, jouer au quizz, y poser des questions d'orientation grâce au site <http://www.monorientationenligne.fr>

○ Le site vous permet également de télécharger gratuitement de nombreux documents comme les publications des **collections Ressources/monde professionnel, Ressources/système éducatif, Ressources/activités de classe** ; ainsi que des documents pour les élèves (guides régionaux, fiches bac...).



## Une question, un conseil, un problème : contactez la MAIF

Tous nos assurés bénéficient

- d'une assistance sous toutes ses formes : vie quotidienne, touristique, domestique ;
- de conseils juridiques, médicaux ou sociaux pour faire face aux difficultés ;
- d'un accompagnement de chaque instant qui dépasse largement le simple versement d'indemnités en cas de sinistre.

...❖ l'auto



...❖ l'habitat



...❖ la famille



...❖ l'avenir



...❖ la vie associative

### La MAIF près de chez vous

7 rue du Docteur Laennec  
BP 60112 - 14204 Hérouville-Saint-Clair cedex

**02 31 06 63 00**

Télécopie : 02 31 06 63 01

ZA de Blactot - route de Saint-Côme  
50500 Carentan

**02 33 71 30 00**

Télécopie : 02 33 71 30 01

25 avenue de Quakenbrück  
BP 115 - 61004 Alençon cedex

**02 33 80 64 00**

Télécopie : 02 33 80 64 01

[www.maif.fr](http://www.maif.fr)



**ASSUREUR MILITANT.**

# Pour protéger votre santé et plus encore



notre différence  
ne pas faire de différence

**Camille**  
Technicien de laboratoire

**Camille**  
Professeure des écoles

A partir du 1<sup>er</sup> juin 2009,  
la MGEN  
met à votre disposition  
un numéro unique

**36 76**

(coût d'un appel local depuis un poste fixe).

Vous pouvez nous joindre  
du lundi au vendredi  
de 8h à 20h  
et le samedi de 8h à 13h

**mgen.fr**

**MGEN**